

Numéros 663/664
Mars à Juin 2018

LIBRE & INDÉPENDANT



**DU RAPPORT SPINETTA
À LA LOI PACTE FERROVIAIRE...**



UN MANDAT CLAIR POUR FO CHEMINOTS :
• REFUS DU RAPPORT SPINETTA !
• RETRAIT DU PROJET DE LOI !
• ABROGATION DE LA LOI !



Quatre mois qui ébranlent le Et ce n'est pas fini !



Ce numéro spécial, à vrai dire ce double numéro, du Rail Syndicaliste couvrant la période de mars, avril, mai, juin 2018 tente de revenir sur cette loi de destruction massive, sur cette grève exemplaire, et sur le rôle qu'a joué la fédération FO Cheminots. **Et disons le tout net, pour nous rien n'est fini ! Quand un projet de loi est mauvais sa transposition en loi l'est tout autant !**

Plus que de longs discours, nous revenons sur ces quatre mois et nous avons souhaité le faire au travers de nos publications (tracts, communiqués de presse, affiches), de nos interventions dans les médias, et du travail militant accompli par l'ensemble des structures de la fédération FO Cheminots que ce soit en local, en région ou au national.

Depuis la connaissance du rapport Spinetta, prémices de la loi inique de destruction du ferroviaire, la fédération FO Cheminots a exigé le retrait pur et simple de ce texte. Comment aurait-il pu en être autrement ?

Comment pourrait-on accepter : la fin du statut, le transfert obligatoire de personnel, l'ouverture à la concurrence, les filialisations de Fret SNCF et de Gares et Connexions ?

Une loi mettant en miettes le service public ferroviaire, une loi promettant à nos enfants moins que nos parents nous ont laissé ne se négocie pas, ne s'amende pas !

C'est donc dans la grève que les cheminots se sont unis. Malgré la volonté de l'intersyndicale nationale de marginaliser FO, nos camarades se sont investis à fond, qu'ils en soient ici fraternellement remerciés. C'est donc sur une formule qualifiée d'innovante que les fédérations dites représentatives à la SNCF ont voulu engager le combat, par la grève du « 2 sur 5 ».

Pour l'instant force est de constater que cette méthode n'a pas porté ses fruits car la loi est passée à l'Assemblée et au Sénat. Bien sûr nous nous félicitons que la direction soit condamnée à ne pas compter les repos en jours de grève (même si cette dernière fait appel de ce jugement) mais il n'y aura victoire que lorsque cette loi sera abrogée.

Notre camarade Pascal Pavageau, nouveau secrétaire général de la confédération Force Ouvrière, a non seulement permis de pouvoir l'exprimer au plus haut niveau de l'État notamment à Matignon mais s'en est fait le relais dans les médias. **Voilà qui fait une belle différence avec d'autres confédérations...**

LE RAIL SYNDICALISTE

www.fo-cheminots.com
Rédaction / Administration
68, rue Stephenson - 75018 Paris
C.P.A.P. 1119 S 07394
Tél. : 01 55 26 94 00
Fax. : 01 55 26 94 01
Mail : federation@fo-cheminots.fr
Directeur de la publication : François Grasa
Publicité Faits et Objectifs des Cheminots :
68, rue Stephenson - 75018 Paris
Tél. : 01 55 26 94 00
Maquette : Joël Van Speybroeck
Tél. : 06 07 96 40 65
Impression : Vincent Imprimeries

 **PEFC** 10-31-1087 / Certifié PEFC / pefc-france.org



e monde ferroviaire ...

Car oui, pour la fédération FO Cheminots le combat n'est pas fini, et **quand on est pour le retrait d'un projet de loi la seule revendication qui vaille quand elle est adoptée c'est l'abrogation de celle-ci !**

Ce serait faire injure aux grévistes et à tous ceux qui se sont prononcés contre le projet de loi de changer son fusil d'épaule et de soi-disant se battre maintenant pour une CCN de haut niveau, sachant que la couleur est déjà annoncée tant par le Gouvernement que par le Patronat ferroviaire y compris SNCF, **la CCN ne sera pas à la hauteur du Statut !**

Ne comptez pas sur Force Ouvrière pour négocier la longueur de la chaîne ou le poids du boulet, ça nous le laissons à d'autres !

Au moment où ces lignes sont écrites l'intersyndicale a volé en éclat, il faudrait être pour le moins naïf de s'en étonner, de ne pas avoir vu le coup venir. Les mal nommés réformistes ont déjà fait savoir qu'ils se réservaient pour peser sur la CCN, quittant le navire de la contestation. D'autres continuent à prôner la grève perlée.

Pour notre part, nous sommes toujours favorables à une intersyndicale, une vraie intersyndicale pour gagner, une intersyndicale de ceux qui se sont exprimés auprès de la ministre sur le refus de la loi (FO/CGT/SUD).

Rien ne justifie notre mise à l'écart, cet apartheid syndical à notre encontre. Il est pour le moins paradoxal que nous participions aux réunions au ministère et que les portes de l'intersyndicale nous soient fermées. **A qui profite cette attitude ? Poser la question c'est y répondre...**

Encore une fois, merci à tous nos camarades qui au quotidien participent à ce juste combat, qui dans la grève, dans les AG, les manifestations disent **« NON, ON EN VEUT PAS ! »**.

Ce combat nous le poursuivons ensemble, ce numéro spécial est un hommage à vous tous.

Vive la fédération FO Cheminots !
Abrogation de la loi Pacte Ferroviaire !

François Grasa
Secrétaire Général



Le 15 février 2018 le rapport Spinetta est dévoilé. Celui-ci sollicité par le Gouvernement « Macron, Philippe » à pour objectif selon son titre de fixer l'**Avenir du Transport Ferroviaire**.

Pour la fédération FO cheminots il est synonyme d'une série d'attaques sans précédent pour l'ensemble des cheminots et du service public républicain.

Le 1^{er} tract fédéral va pointer ces attaques une à une et afficher sans retenue qu'il n'est :

« Ni amendable, ni négociable ! Rejet total ! »



Jean-Cyril SPINETTA

Cheminots FO

RAPPORT SPINETTA : « Avenir » du transport ferroviaire !

IL EST NI AMENDABLE, NI NÉGOCIABLE ! REJET TOTAL !




Les 120 pages de ce rapport partent dans un premier temps de constats plus ou moins discutables, par contre les recommandations préconisées sont toutes antisociales et il est du devoir d'une Organisation Syndicale de cheminots digne de ce nom de justement défendre les intérêts matériels et moraux des cheminots et du service public républicain.

POURQUOI EST-IL ANTISOCIAL, QUELLES SONT LES CIBLES ?

LE FRET SNCF

Le tabou de la filialisation du Fret SNCF, synonyme de privatisation, est tombé !
Recommandation 17: « Recapitaliser et filialiser Fret SNCF, dès lors que la restructuration de l'activité aura été achevée et aura permis un retour à l'équilibre opérationnel. »

LE TRANSFERT OBLIGATOIRE DES CONTRATS DE TRAVAIL

En cas de passage à la concurrence d'une ligne TER chez un opérateur privé... La recommandation 31 prévoit ce transfert obligatoire et cela en appui avec le code du travail ! Même s'il est fait référence au statut celui-ci sera vidé de son contenu où seul resterait, et encore d'une façon hypothétique, « retraite et facilités de circulation ».
Si refus de l'agent, c'est le LICENCIEMENT !!!
Recommandation 32: « Le refus de transfert par un agent désigné ; le refus d'un poste offert par la SNCF dans ces conditions entraînera la rupture du contrat de travail. »

LA FERMETURE DE MILLIERS DE KILOMÈTRES DE LIGNES DE DÉSSERTES RÉGIONALES

Simplifier la fermeture des lignes dites secondaires... Ce rapport déplore la complexité et la longueur des procédures juridiques pour fermer une ligne et donc préconise des procédures simplifiées... Parallèle fait avec les réseaux allemands et britanniques dont seul un tiers est comparable ! Nous ne pouvons qu'avoir de lourdes inquiétudes sur les deux tiers du réseau restant !

EMBAUCHE SNCF HORS STATUT
Afin de dynamiser le socle social que constitue le Statut, les nouveaux embauchés seraient de droit privé. Un précédent s'appelle France Télécom, où les personnels à statut se retrouvent mis en minorité avec leurs collègues de droit privé. Après, il est plus facile à l'entreprise de réformer !

PRIVATISATION DES TECHNICENTRES TER
La recommandation 23 prévoit la cession des ateliers de maintenance vers l'Opérateur Privé qui en ferait la demande.

DIMINUTION DES DÉSSERTES TGV (p91)
« Dans certains cas, le principe même de desserte par un TGV ne semble pas rationnel et il conviendrait d'envisager une meilleure articulation entre les services régionaux et nationaux. »

LES ÉPICS
Transformation des deux ÉPIC Réseau et Mobilités vers des sociétés nationales distinctes à capitaux publics mais comparables à des Sociétés Anonymes, qui seront soumises aux règles économiques qui peuvent amener à des situations de faillites. Gares et Connexions et ses personnels devraient rejoindre SNCF Réseau.
L'ÉPIC SNCF dit de « Tête » a un avenir très incertain ! Surtout qu'il est avancé que les personnels de la Sécurité Ferroviaire pourraient rejoindre SNCF Réseau en tant que « facilité essentielle ».

**Ce rapport est la plus grande attaque envers la SNCF depuis 1938 !
Qui ce rapport est la pire des choses qui puisse arriver, il est ni amendable, ni négociable ; il paracheve la loi d'août 2014 !**



Cheminots FO

**ENTRONS EN RÉSISTANCE !
UNITÉ SYNDICALE !
UNITÉ DES CHEMINOTS !**



16 février 2018

Cheminots FO

Communiqué Fédéral FO Cheminots
16 février 2018

FO CHEMINOTS : Rapport Spinetta
Un rapport copieux pour amener à des revendications antisociales !

Ce document de 127 pages rendu public le 15 février 2018 est architecturé en trois parties. Une première partie basée sur le constat de la situation du ferroviaire, une deuxième partie sur les recommandations et une dernière partie portant sur les conclusions de ce rapport.

Pour la fédération FO Cheminots, ce rapport amène à une succession de lourdes mesures antisociales, à des préconisations globalement destructrices de l'opérateur historique SNCF, de ses personnels, des usagers et d'un service public républicain.

Nous citerons en exemple des éléments significatifs :

- Fermeture de milliers de kilomètres de petites lignes
- Revoir à la baisse le nombre de dessertes TGV existantes
- Fin du statut pour les nouveaux embauchés
- Maintien du cadre permanent pour les cheminots actuels, tout en sachant que la SNCF a la faculté de faire évoluer les dispositions statutaires
- Transfert rendu obligatoire du personnel en cas de perte de marché, avec rupture de contrat de travail initial si refus du poste offert
- Transformer l'ÉPIC SNCF Réseau en une Société Nationale à capitaux 100% public et soumise à une meilleure gestion financière et d'investissements. La dette ne pouvant dépasser un montant 5 fois supérieur à la marge opérationnelle de l'entreprise
- Le transfert de Gares et Connexions de SNCF Mobilités à SNCF Réseau
- L'éventualité du transfert de la Sûreté Ferroviaire dans SNCF Réseau si cette dernière est considérée comme facilité essentielle
- La possibilité de céder un centre de maintenance à l'opérateur prenant l'exploitation de la ligne
- Filialiser Fret SNCF avec obligation de mener une restructuration de l'activité pour permettre un retour à l'équilibre opérationnel

Face à cette situation grave, la fédération FO Cheminots appelle dans l'unité à entrer en résistance !

ENTRONS EN RÉSISTANCE !
L'UNITÉ PLUS QUE JAMAIS NÉCESSAIRE !
UNITÉ SYNDICALE ! UNITÉ DES CHEMINOTS !

LIBRE ET INDÉPENDANT !

Fédération FO Cheminots - 68, rue Stéphenson 75018 PARIS
federation@fo-cheminots.fr 01 55 26 94 00

Contacts Presse :
François GRASA
Secrétaire Général
06 87 13 34 31
Philippe HERBECK
Secrétaire Général Adjoint
06 18 80 59 54

ANTI-SOCIAL

« Ca va être le top départ d'une déferlante médiatique. Les sollicitations télévisuelles, radios, presses écrites vont devenir le quotidien de la période qui s'engage. »



Malgré le grondement des cheminots qui se fait très fortement ressentir depuis la parution du rapport Spinetta, G.Pépy déclare publiquement qu'il ne s'attend pas à une grève des cheminots !

La réponse de la fédération FO Cheminots est immédiate !

FO **ET SI ON FAISAIT MENTIR LE PRÉSIDENT PÉPY !!!**

RAPPORT SPINETTA
EST LA PIRE DES AGRSSIONS SUBIES PAR LA SNCF DEPUIS 1938 !

- Perte du Statut !
- Filialisation du Fret !
- Fermetures de lignes !
- Ouverture à la concurrence !
- Suppressions de dessertes TGV !
- Transfert obligatoire des contrats de travail !
- Transformation des EPIC Réseau et Mobilités en SA !

...
Pour autant le président de SNCF Mobilités déclare qu'il ne s'attend pas à une grève des cheminots, comment peut il s'exprimer ainsi ???
Nous ne pouvons imaginer qu'il ait eu des gages d'Organisations Syndicales sur leur refus d'engager le fer contre le Gouvernement et la Direction !!!

OUI monsieur le Président, les cheminots peuvent entrer dans un conflit, pour cela il est de la responsabilité des Organisations Syndicales de leur en faire la proposition.

C'est ce que propose la fédération FO Cheminots qui sera avec les fonctionnaires le 22 mars !

ENTRONS EN RÉSISTANCE !
UNITÉ SYNDICALE !
UNITÉ DES CHEMINOTS !

20 février 2018



Cheminots FO **Communiqué Fédéral FO Cheminots**
22 février 2018

FO CHEMINOTS : Rapport Spinetta

Un Préavis reconductible à partir du 22 mars, chiche !

Les fédérations FO Cheminots, CGT Cheminots et SUD-Rail appellent à la mobilisation du 22 mars en convergence avec nos camarades fonctionnaires et d'autres secteurs.

Nous apprenons par communiqué que la CFDT Cheminots doit proposer aux fédérations CGT/UNSA et SUD un préavis reconductible contre les ordonnances pour réformer le ferroviaire (rapport Spinetta). Bien que n'étant pas sollicitée, la fédération FO des cheminots n'ayant pas d'intérêt distinct des cheminots, est favorable à toutes initiatives unitaires contre la casse du statut, contre la fermeture de lignes, de dessertes TGV, du passage des EPIC en SA, du transfert obligatoire du personnel, de l'ouverture à la concurrence, de la fin du recrutement au statut ...

Nous répondons, allez :

Chiche, grève reconductible à partir du 22 mars !

Vu la situation explosive à la SNCF, il serait pour le moins incompréhensible que l'intersyndicale du 22 février soit la montagne qui accouche d'une souris !!!

ENTRONS EN RÉSISTANCE !
L'UNITÉ PLUS QUE JAMAIS NÉCESSAIRE !
UNITÉ SYNDICALE ! UNITÉ DES CHEMINOTS !

Le Secrétariat Fédéral.

Contacts Presse :

François GRASA
Secrétaire Général
06 07 13 26 31

Philippe HERBECK
Secrétaire Général Adjoint
06 18 00 59 34

FO **LIBRE ET INDÉPENDANT !**

Fédération FO Cheminots - 68, rue Stephenson 75018 PARIS
federation@fo-cheminots.fr 01 55 26 94 00



Une interfédérale des 4 Organisations Syndicales représentatives à la SNCF qui patine ! Rien est clair dans leur message qui se veut unitaire ! **Pas facile de manier le mariage de la carpe et du lapin !**

Pour la fédération **FO Cheminots** la situation est claire : « **la grève pour gagner, des Assemblées Générales de grève pour décider !** »

FO Cheminots

RAPPORT SPINETTA, STATUT, SAUVEGARDE DE LA SNCF, ...

... NE PAS SE TROMPER DE CIBLE !

Une explication s'impose, entre la possibilité d'un préavis reconductible de la CFDT à une date autre que le 22 mars, l'appel de la CGT à la manifestation du 22 sans bloquer les circulations par la grève et les appels de l'UNSA et de SUD-Rail à cette même date, il y aurait de quoi en perdre son latin !

LA GRÈVE POUR GAGNER, DES AG DE GRÈVE POUR DÉCIDER !

LOI DIALOGUE SOCIAL SNCF

Rappelons déjà que l'accord sur le dialogue social signé par certains impose entre autres que pour déposer un préavis de grève il faut au préalable déposer une Demande de Concertation Immédiate (DCI) et que le premier jour de grève ne peut subvenir qu'au minimum 16 jours après le dépôt de la DCI.

Le Gouvernement ne cédera que face à la grève et à l'unité des cheminots !

Quels syndicalistes n'ont pas entendu les cheminots dire : que partir seuls serait une erreur et qu'il valait mieux être dans l'unité avec les fonctionnaires. Certains faisant référence à 1995 quand les cheminots étaient en grève contre le contrat de plan État/SNCF et les autres secteurs contre la remise en cause de la sécurité sociale, ce qui avait permis aux cheminots d'être la locomotive du conflit mais aussi de gagner sur les revendications avec le retrait du contrat de plan. Il est vrai que la situation d'aujourd'hui pourrait y ressembler fortement.

C'est pourquoi la fédération FO Cheminots est favorable à un appel ferme à la grève le 22 mars, et que celui-ci ne doit pas être une fin en soi (un tour d'honneur ou un enterrement de première classe). Nous proposons donc aux autres fédérations ou tout du moins à celles qui se disent contre le rapport Spinetta de déposer un préavis couvrant le 22 mars et au-delà afin de permettre aux cheminots de décider aux travers des Assemblées Générales de la suite.

Si la volonté de chacune des Organisations Syndicales et des cheminots est de mettre au rebut le rapport Spinetta et non pas l'inverse, alors passons au-dessus des étiquettes et engageons une grève totale le 22 mars, avec perspectives d'AG de cheminots dans tous les chantiers, voici la proposition que nous faisons !

GRÈVE ET MANIFESTATION LE 22 MARS PROCHAIN !

ENTRONS EN RÉSISTANCE !
UNITÉ SYNDICALE !
UNITÉ DES CHEMINOTS !

25 février 2018

FO Cheminots

Communiqué Fédéral FO Cheminots

26 février 2018

FO CHEMINOTS : Conférence de presse du 1er ministre

Une tentative d'enfumage bien maladroite !

Entre ce que dit le Premier Ministre et ce qu'il ne dit pas, on voit clairement se dessiner le scénario de la mort du service public ferroviaire en France.

- Le Premier Ministre annonce qu'il ne fermera pas 9000 kilomètres de lignes depuis Paris. Mais alors, combien de kilomètres ? et depuis quel endroit ? Clairement, ce sujet est renvoyé aux Autorités Organisatrices (les régions) : c'est la fin du service public, la fin de l'égalité des citoyens devant le droit au transport !
- Le Premier Ministre annonce dans le même temps qu'il ne remet pas en cause le Statut des cheminots aujourd'hui dans l'entreprise et déclare également qu'il faut négocier un « sac à dos social » : c'est donc bien la disparition du Statut qui est à l'ordre du jour !
- La fin du recrutement au Statut pour les nouveaux embauchés, c'est aussi la fin du service public que seul le Statut garantit !
- Accentuer la polyvalence des métiers, c'est diminuer la sécurité des circulations, c'est mettre en danger les cheminots et les usagers !
- Le Premier Ministre affirme que l'ouverture à la concurrence va développer l'offre et améliorer le service. C'est un mensonge : une réduction de l'offre avec la disparition des services non-rentables et l'augmentation des tarifs, c'est ce qui va se produire. L'ouverture à la concurrence du fret ferroviaire en France est à ce titre édifiant : moins de trains, moins de marchandises transportées et plus de camions sur les routes !
- La transformation de la SNCF en société anonyme (parler de « société nationale » n'est qu'un subterfuge) est une privatisation. L'affirmation selon laquelle les parts détenues par l'État seraient incessibles ne suffira pas à nous rassurer : on avait assuré à France Telecom que l'État détiendrait 51% du capital, aujourd'hui il ne détient plus que 23% !

La défense du Statut, la défense de l'aménagement du territoire, la défense du service public sont un seul et même combat que la fédération FO Cheminots mènera, de manière déterminée, dans l'unité la plus large possible. La première étape de cette bataille se fera par la grève et la manifestation le 22 mars prochain avec nos camarades fonctionnaires soumis aux mêmes attaques !

Le Secrétariat Fédéral

Contacts Presse :

François GRASA
Secrétaire Général
04 07 13 26 21

Philippe HERBECK
Secrétaire Général Adjoint
06 18 00 59 54

LIBRE ET INDÉPENDANT !

Fédération FO Cheminots - 68, rue Stéphenson 75018 PARIS
federation@fo-cheminots.fr 01 55 26 94 00

Annnonce publique par le Gouvernement de la transposition intégrale du rapport Spinetta en un projet de loi Pacte Ferroviaire !



Cheminots **FO**

RAPPORT SPINETTA
« Un Rapport à plusieurs attaques ! »

ATTAQUE N°01



le Statut directement remis en cause !!!

Le Gouvernement, la mission Spinetta, la Direction du GPF, et leurs alliés, ne cessent de répéter que le Statut n'est pas remis en cause et que les agents conservent leurs droits acquis. Qu'en est-il en réalité ? Nombreuses sont les recommandations de ce rapport qui démentent cette affirmation.

Deux cas de figure se présentent :

- a Les personnels qui demeurent dans le Groupe Public Ferroviaire.
- b Les personnels transférés à un nouvel opérateur en cas de perte de marché par SNCF.

Nous allons voir que dans les deux cas la disparition du Statut est à l'ordre du jour.

a Qu'en est-il du personnel maintenu au sein du GPF ?
C'est là que l'on découvre le pot-aux-roses et que l'on voit que les promesses s'engagent que ceux qui y croient !
La « recommandation 37 » préconise de permettre à la SNCF de faire évoluer les règles statutaires pour améliorer sa compétitivité (comprendre faire baisser le coût de sa masse salariale). Pour ce faire, cette même recommandation préconise de simplifier la procédure en retirant l'obligation d'approbation par l'Etat, renvoyant simplement à des négociations d'entreprise. Or retirer cette obligation et renvoyer la modification du Statut à une négociation d'entreprise, c'est tout simplement supprimer le Statut qui devient de fait un simple accord collectif, tombant sous les dispositions du droit commun (dénonciation par l'employeur, renégociation, etc...).

b Qu'en est-il du personnel à Statut transféré ?
Pour ces personnels, le rapport recommande dans un premier temps de leur conserver le régime spécial de retraite, la garantie d'emploi et les facilités de circulation « recommandation 33 ».
D'ores et déjà deux choses sautent aux yeux :
- Il n'est rien prévu pour les contractuels (RH0254) qui perdent donc tout du jour au lendemain en cas de transfert (les facilités de circulation notamment).
- Sur les trois sujets abordés, seule la garantie d'emploi dépend du statut (chapitre 7), les deux autres sont de l'ordre de textes réglementaires.

La fédération FO diffuse aux cheminots 4 tracts thématiques reprenant 4 attaques clairement identifiées. Ce rapport Spinetta est inacceptable et il le devient encore plus en projet de loi !

La liste est facile à établir des garanties statutaires perdues par les personnels transférés : le droit syndical et exercice de fonctions syndicales (chapitre 1), la rémunération (chapitre 2), les délégués de commission (chapitre 3), la représentation du personnel (chapitre 4), l'admission au cadre permanent-stage d'essai-commissionnement (chapitre 5), le déroulement de carrière (chapitre 6), le changement de résidence (chapitre 8), les garanties disciplinaires et sanctions (chapitre 9), les congés (chapitre 10), le régime spécial d'assurance maladie, maternité, décès, accidents du travail et maladies professionnelles (chapitre 12).
Les dispositions relatives à la rémunération et aux conditions de classement en rémunération deviennent un accord collectif « recommandation 35 ». Or la « recommandation 34 » nous dit que les effets des accords collectifs deviennent caducs au bout de 15 mois !
Quant aux autres garanties apportées ce ne sont que poudre aux yeux :
Comment prétendre que le personnel conserve son droit au régime spécial de retraite alors que le gouvernement a d'ores et déjà annoncé la fin des régime spéciaux et l'instauration d'un régime unique dès 2019 ! De plus, la fin du recrutement au Statut « recommandation 38 » signifie la perte de nouvelles recettes pour la caisse de retraite, et donc sa mort programmée !
Comment prétendre que le personnel conservera ses facilités de circulation alors qu'elles sont issues d'un texte réglementaire et que la « recommandation 35 » prévoit que les textes réglementaires sont transmis au nouvel opérateur à titre d'engagement unilatéraux de l'employeur, et donc légalement dénoçables sur simple courrier aux personnels intéressés !
Comment prétendre que le personnel conservera sa garantie d'emploi alors qu'on lui retire au GPF la garantie de l'Etat ? Transformer un EPIC en Société Anonyme, c'est faire supporter les risques aux entreprises elles-mêmes. Et en cas de difficultés économiques, une SA peut recourir aux plans de licenciements ...



Disons-le nettement, ceux qui affirment que le Statut n'est pas remis en cause sont des menteurs !
C'est bel et bien la liquidation du Statut qui est à l'ordre du jour !
Pour la fédération FO des cheminots, ce rapport n'est ni amendable ni négociable !
« Le Statut, il est à nous, on s'est battu pour le gagner, on se battra pour le garder ! »

GRÈVE ET MANIFESTATION LE 22 MARS PROCHAIN !



Cheminots **FO**
ENTRONS EN RÉSISTANCE !
UNITÉ SYNDICALE !
UNITÉ DES CHEMINOTS !



Cheminots **FO**

RAPPORT SPINETTA
« Un Rapport à plusieurs attaques ! »

ATTAQUE N°02

**La transformation des ÉPIC en SA:
« la privatisation de la SNCF
en marche !!! »**

Les recommandations 14 (pour SNCF Réseau) et 40 (pour SNCF Mobilités) du Rapport Spinetta préconisent de transformer les ÉPIC en « Sociétés Nationales à capitaux publics ». Que signifie ce Statut ? Une Société Nationale est juridiquement une Société Anonyme dont l'État est le seul actionnaire. Cependant cela n'apporte aucune garantie sur l'avenir et sur le caractère public de l'entreprise.

Le rapport est très clair sur les motivations qui conduisent à adopter le statut de Société Anonyme.

- Pour SNCF Réseau, le prétexte évoqué est d'empêcher l'entreprise de reconstituer une dette insoutenable !
- Pour SNCF Mobilités, le prétexte est d'éviter de fausser la concurrence !

Dans les deux cas il s'agit de retirer la garantie de l'État qui permet d'emprunter à des taux plus favorables. Retirer la garantie de l'État est une formulation suffisamment claire : le futur Statut ne garantit plus rien. Sur ce sujet l'exemple de France Telecom/Orange est éclairant. D'autant qu'en juin 2009 déjà Guillaume PÉPY déclarait « l'exemple à suivre c'est celui de France Telecom avec Orange »



L'exemple de France Telecom.

Si on en croit les dirigeants de l'Entreprise, l'État possédant 100% des parts suffit à conserver le caractère public de l'Entreprise. Comment les choses se sont-elles déroulées pour France Telecom ? La loi du 26 juillet 1996 privatise France Telecom. L'Art. 1er stipule « l'État détient directement plus de la moitié du capital social ». Après une première ouverture en bourse en octobre 97, la part de l'État est aujourd'hui de 23%.



TOUS EN GREVE LE 22 MARS
TOUS MOBILISES POUR LE SERVICE PUBLIC !



On le voit bien, les promesses n'engagent que ceux qui y croient. Dans cette entreprise aussi, les recrutements n'ont plus eu lieu selon l'ancien Statut (fonctionnaire d'État) mais sous contrat de droit privé. Quelle a été l'évolution des effectifs ? A chaque étape de l'évolution de France Telecom (FT) vers la privatisation a correspondu une étape de remise en cause du statut de fonctionnaire. Cela tant par la diminution (jusqu'à extinction) du nombre de fonctionnaires que de leurs droits.

Concernant le nombre, en 1990 quand la loi scinde les PIT en deux et crée deux établissements à caractère commercial, il y avait à FT environ 160.000 employés, quasiment tous fonctionnaires. Les derniers fonctionnaires recrutés l'ont été en 1997.

Aujourd'hui, la somme des fonctionnaires et contractuels de droit privé représentent moins de 83.000 « équivalent temps plein » (ETP) ; les fonctionnaires y étant minoritaires. A quoi il faut ajouter les milliers de sous-traitants, à hauteur de 25% de l'activité. Sans recrutement, l'effectif chuterait à 66.000 ETP en 2019.

Si aujourd'hui les fonctionnaires de France Telecom conservent encore leur régime de retraite et la garantie de leur emploi, c'est que ce sont des fonctionnaires d'État, ce qui est bien plus compliqué à traiter que des cheminots qui sont déjà des salariés de droit privé. En retirant la garantie de l'État à SNCF Mobilités et SNCF Réseau, c'est la garantie d'emploi des cheminots qui disparaît.

Une course à la rentabilité catastrophique pour les cheminots et le service public.

Le but de la transformation en Société Anonyme est de contraindre à la rentabilité du chemin de fer. Or on connaît les conséquences de ce genre de démarche. Dans le meilleur des cas, le chemin de fer deviendra un transport de luxe avec une baisse des trafics et une hausse des tarifs. L'exemple anglais est à ce titre

édifiant : là où un français dépense 2% de ses revenus pour ses trajets domicile-travail en train, un anglais dépense lui 14%, soit 7 fois plus.

La rentabilité est également le motif qui conduit à fermer les lignes non rentables. C'est la mission d'aménagement du territoire qui est supprimée, c'est la fin du service public.



La transformation en Sociétés anonymes, c'est la fin de la garantie par l'État, c'est en soi une privatisation. Au contraire de cela, FO revendique encore la renationalisation de la SNCF, le retour au monopole d'État, seule revendication à même de garantir l'avenir du service public !

GRÈVE ET MANIFESTATION LE 22 MARS PROCHAIN !

Cheminots **FO**

**ENTRONS EN RÉSISTANCE !
UNITÉ SYNDICALE !
UNITÉ DES CHEMINOTS !**



Cheminots FO **RAPPORT SPINETTA**
« Un Rapport à plusieurs attaques ! »



ATTAQUE N°03

DETTE: Elle n'appartient ni aux cheminots ni aux usagers !!!

S'il est un sujet sur lequel le rapport Spinetta se répand c'est celui de la dette. Cette dette est le prétexte à la privatisation de la SNCF, à la liquidation du Statut, à la destruction du service public. Pourtant, dans ses annonces, le premier ministre ne prend aucun engagement sur la reprise de cette dette, repoussant le sujet à la fin du quinquennat.

D'où vient la dette ?
Il faut le rappeler, l'État propriétaire de l'entreprise a imposé à la SNCF de développer le réseau à grande vitesse, comme nulle part ailleurs en Europe, dans une volonté initiale respectable d'aménagement du territoire, de désenclavement des régions. Cette dette est donc le résultat d'une volonté politique, c'est une dette d'État !
A ce titre, pour FO, elle doit être intégralement reprise par l'État, sans condition !
Mais les préconisations du rapport Spinetta et la volonté affichée par le Premier Ministre ne vont pas du tout dans ce sens, au contraire. **Ce qui est proposé est une double escroquerie !**



1 Les Cheminots victimes d'escroquerie :

Le premier ministre a annoncé « envisager » la reprise d'une part de la dette, en fin de quinquennat, en fonction des efforts de productivité. Pas de reprise intégrale donc, et en échange d'efforts de productivité.

L'augmentation de la productivité est une chose très simple : il faudra produire plus et coûter moins. Le subterfuge est donc clairement malhonnête : l'État ne reprend pas la dette, il la fait payer par les cheminots !

Pourtant, les cheminots n'en sont responsables en rien ! Le rapport Spinetta lui-même en apporte la démonstration. Il établit que « l'inflation ferroviaire », c'est-à-dire l'évolution des coûts spécifiques du système ferroviaire (dont les coûts salariaux ne sont qu'une partie), est d'environ 2% par an. Or l'indice des prix à la consommation (inflation), calculé par l'INSEE, est également d'environ 2% par an. L'inflation ferroviaire est donc comparable à l'inflation générale.

Les cheminots ne sont pas responsables de la dette ! Le plan gouvernemental est un hold-up !



2 Les Usagers victimes d'escroquerie :

Les Usagers également vont être mis à contribution. La transformation de SNCF Mobilités et SNCF Réseau en sociétés anonymes a un but clairement annoncé : contraindre le système ferroviaire à la rentabilité. Et pour cela, une solution simple existe : augmenter les tarifs.

Le rapport Spinetta est très clair à ce sujet. Il établit tout d'abord une comparaison internationale du prix des billets de train. Le prix moyen du billet en France serait de 7,8 euros pour 100 kilomètres, contre 24 euros en Autriche, 28,6 euros en Suisse ou 29,6 euros au Danemark à titre d'exemple !

Le rapport pointe également du doigt les tarifs sociaux, abonnements, réductions diverses, qui coûtent 5,5 milliards par an à la collectivité.

Les préconisations du rapport sont ensuite formulées de manière limpide : déplaçonner les tarifs de seconde classe, qui sont aujourd'hui plafonnés par l'État, et augmenter les redevances payées par les Autorités Organisatrices (régions).

Après le hold-up sur les cheminots, le hold-up sur les Usagers : envoi des tarifs et augmentation des impôts sont au programme !

Pour un système ferroviaire à l'équilibre, il manque selon le rapport 2,8 milliards d'€ par an.
A titre de comparaison, la suppression de l'impôt de Solidarité sur la Fortune (ISF) représente un cadeau de plus de 4 milliards d'€ par an aux Français les plus fortunés !
C'est un choix politique clair !



FO se prononce pour la reprise intégrale de la dette d'État par l'État, sans contrepartie !
FO se prononce pour la défense du service public !
FO se prononce pour la défense de l'emploi à Statut !

GRÈVE TOUS SERVICES ET MANIFESTATION LE 22 MARS PROCHAIN !



ENTRONS EN RÉSISTANCE !
UNITÉ SYNDICALE !
UNITÉ DES CHEMINOTS !



Première rencontre en bilatérale avec madame la Ministre Elisabeth Borne. Sans sourcillement elle affirmera les propos du 1^{er} ministre quelques jours plus tôt, synonyme de la transposition du rapport Spinetta en projet de loi Pacte Ferroviaire ! De plus, elle nous portera à connaissance un calendrier de concertation avec les 5 Organisations Syndicales représentatives de la branche ferroviaire. Ce calendrier comporte une vingtaine de dates de rencontres alternant des bilatérales et des tables rondes.

Dès cette première rencontre, quitte à se fâcher d'entrée avec la Ministre, la fédération **FO cheminots** exprime comme dans ses tracts que ce projet de réforme n'est ni amendable, ni négociable ! Rejet total !



RAPPORT SPINETTA
« Un Rapport à plusieurs attaques ! »

ATTAQUE N° 04

La fin du ferroviaire comme outil de service public !!!

inclaver les territoires, rapprocher la province et Paris, rapprocher les petites villes et villages de la préfecture, sous-préfecture ou chef-lieu, contribuer ainsi à l'égalité des citoyens en droit, jusqu'à présent une des principales missions de la SNCF. C'est à cela que le nouveau pacte ferroviaire veut mettre fin en suivant les préconisations du rapport Spinetta.

pour 100 km contre 29,7 euros au Danemark, 28,6 euros en Suisse, 24 euros en Autriche » ...
Voilà la conséquence de la transformation en société anonyme : **une explosion des tarifs et la fermeture de 9000 km de lignes.** Et pour les citoyens la fin de l'égalité : des trains pour les riches, des bus (au mieux) pour les pauvres. Le service public se définit comme l'activité d'une collectivité publique visant à satisfaire un besoin d'intérêt général. Demain la SNCF devrait servir à satisfaire ses actionnaires.

**C'est la fin de l'aménagement du territoire, la fin des tarifs sociaux !!!
C'est la mort du service public !!!**

ET MANIFESTATION MARS PROCHAIN !

**ENTRONS EN RÉSISTANCE !
UNITÉ SYNDICALE !
UNITÉ DES CHEMINOTS !**



Communiqué Fédéral FO Cheminots

01 mars 2018

FO CHEMINOTS :

Rencontre au ministère des transports ce jeudi. Un Gouvernement prêt à nous faire croire à l'ouverture d'une concertation sur deux mois pour renforcer le service public ferroviaire !!!

Madame la Ministre Elisabeth BORNE n'a fait que confirmer les propos et les orientations avancés par Monsieur le 1er Ministre Édouard PHILIPPE ce lundi.

Une concertation sur 4 thèmes va être engagée dès ce lundi 05 mars. Les thèmes avancés sont :

- Amélioration du service public
- Ouverture à la concurrence
- Organisation de la SNCF
- Modernisation sociale du secteur

Celle-ci se terminera le 24 avril 2018. Concertation ne veut pas dire négociation ! **La fédération FO Cheminots pense que celle-ci n'est qu'enfumage et volonté de casse possible de l'unité syndicale !** Il apparaît clairement que l'appel à une grève le 22 mars et de ses suites à donner les inquiète !

La délégation FO Cheminots a rappelé qu'elle n'avait pas d'intérêt distinct des cheminots, et qu'elle était favorable à toutes initiatives unitaires pour lutter contre la casse du statut, contre la fermeture de lignes, de dessertes TGV, du passage des EPIC en SA, du transfert obligatoire du personnel, de l'ouverture à la concurrence, de la fin du recrutement au statut, de la filialisation du fret, de la cession des ateliers de maintenance TER aux Autorités Organisatrices, ...

**L'UNITÉ PLUS QUE JAMAIS NÉCESSAIRE !
UNITÉ SYNDICALE ! UNITÉ DES CHEMINOTS !**

Le Secrétariat Fédéral.

Contacts Presse :

Philippe HERBECK
Secrétaire Général Adjoint
06 18 80 59 54

Christophe PRAT
Secrétaire Fédéral
06 60 04 75 24

Elisabeth GIJOT
Secrétaire Fédérale
06 17 44 00 73



LIBRE ET INDÉPENDANT !

Fédération FO Cheminots - 68, rue Stéphenson 75018 PARIS
federation@fo-cheminots.fr 01 55 26 94 00



Lancement de 4 bilatérales au ministère des transports sur l'ouverture à la concurrence du trafic ferroviaire de voyageurs.
L'enfumage de cette concertation n'est plus un doute, il devient une réalité !

Cheminots
FO

**Communiqué Fédéral FO Cheminots
 09 mars 2018**

**FO CHEMINOTS : Concertation ferroviaire, bilatérale n°01
 « Ouverture à la concurrence »**

Celle-ci est la première des quatre prévues sur ce thème.

Nous l'avons déjà écrit, et nous en sommes encore plus certains après ces premières rencontres, le but de la concertation est, dans un calendrier restreint sur deux mois, **de faire croire qu'on engage des discussions ! Le point de sortie sera proche « mot pour mot » du rapport Spinetta !**

Nous réaffirmons que tout cela n'est qu'enfumage ! Se donner du temps pour instaurer la division et exercer toute forme de lobbyings pour rendre les choses inévitables !!!

Cette concertation, qui nous le répétons une nouvelle fois n'est pas un espace de négociations, a pour but de trouver l'allié ou les alliés syndicaux que le Gouvernement souhaite pour co-rédiger sa loi ! Il est clair que de ce côté là ils savent à quoi s'en tenir concernant notre fédération.

Nous avons affirmé que nous n'avons pas de discours à géométrie variable, et que nous tenons le même langage que ce soit devant les cheminots, devant les dirigeants de la SNCF ou au ministère !

Nous nous rendons à ces réunions dans le but unique de porter les revendications et de recueillir les informations que nous restituons aux cheminots.

Lors de cette bilatérale, une fois de plus nous avons réitéré notre demande de tirer le bilan de l'ouverture à la concurrence du fret ferroviaire. Nous avons déjà fait cette demande à monsieur Spinetta avant la publication de son rapport, ainsi qu'à Mme la Ministre des transports. Ce bilan est catastrophique tant en terme social : diminution drastique des effectifs, avec y compris un plan social chez un opérateur privé, voire dépôt de bilan pour d'autres ! C'est un échec cinglant concernant le nombre de tonnes kilométriques transportées. C'est une « bérézina » d'un point de vue environnemental avec toujours plus de camions.

Nous avons aussi interpellé les futurs rédacteurs de la loi de destruction du système ferroviaire français sur ce qu'il restera du statut : là aussi les réponses sont plus qu'évasives. **Il est clair que le but est d'arracher un à un les chapitres du RK0001 afin de le vider de son contenu.**



FO Cheminots

Cheminots
FO



TOUS EN GREVE LE 22 MARS
 TOUS MOBILISES POUR LE SERVICE PUBLIC !

Cheminots
FO

La fédération FO Cheminots a aussi tenté de savoir ce qu'il adviendra des techniciens de maintenance qui passeront sous la coupe d'un opérateur amateurisme qui fait froid dans le dos !

Cette loi, si elle devait être promulguée, actera la casse du service public ferroviaire, l'ouverture à la concurrence, la fermeture des lignes au motif de non rentabilité, la réduction des dessertes, le transfert des cheminots vers de nouveaux opérateurs, la possibilité de licencier les cheminots de l'opérateur historique, la disparition du statut, la filialisation du fret SNCF, la privatisation dans son ensemble du système ferroviaire français, ...



FO Cheminots

Dans ce contexte, la fédération FO Cheminots forte de sa résolution de Congrès rédigée par ses adhérents porte le mandat suivant :

- Retour à une SNCF sous monopole public d'État, « une et indivisible » !
- Contre toute possibilité d'ouverture à la concurrence !
- Maintien du Statut !

Il faut arrêter ce processus de destruction engagé !

Pour sa part, FO Cheminots appelle les cheminots de tous les services à se mobiliser par la grève le 22 mars prochain et à rejoindre la manifestation nationale !

Se posera vite la question de la grève reconductible pour les faire définitivement céder : la fédération FO Cheminots et ses militants y sont prêts !

Le Secrétariat Fédéral

Contacts Presse :

François GRASA
 Secrétaire Général
 06 07 13 26 21

Philippe HERBECK
 Secrétaire Général Adjoint
 06 18 80 59 54

Cheminots
FO

LIBRE ET INDÉPENDANT !

Fédération FO Cheminots - 68, rue Stéphenson 75018 PARIS
 federation@fo-cheminots.fr 01 55 26 94 00

Cheminots
FO

Pour FO Cheminots la situation est évidente, le 22 mars ce sera grève tous services et tous collègues !

Alors que l'interfédérale des 4 représentatives à la SNCF est toujours aussi imprécise, la fédération **FO Cheminots** estime qu'il est encore possible que **l'appel à la grève du 22 mars soit le début de cette grève reconductible**. C'est la proposition que lance la fédération **FO Cheminots**.

Cheminots FO **RAPPORT SPINETTA
RÉFORME FERROVIAIRE**
... LA GUERRE EST DÉCLARÉE !

Il n'est pas une gare, un chantier, un bureau, un établissement, une UO, où la discussion ne tourne pas autour du rapport Spinetta et de ses conséquences désastreuses à la SNCF et chez les cheminots. Personne n'en veut ! Même l'encadrement est vent debout contre ce projet de loi, certains cadres vont même jusqu'à quitter l'entreprise pour ne pas appliquer ce qui est un acte de destruction de l'entreprise historique, **FORTE DE SES 80 ANNÉES D'EXPÉRIENCE !**

Le Gouvernement a décidé de passer en force son projet via les ordonnances. Les députés dénoncent un déni de démocratie.

Le Gouvernement fait preuve d'un amateurisme confondant : « tout est fait dans la précipitation, sans aucune connaissance du fonctionnement d'un système intégré ». Les ministres, et autres conseillers, ne savent même pas ce qui est contenu dans le statut. Ils arrivent à parler de parcours pro dans plusieurs entreprises, ils découvrent qu'aujourd'hui certains profitent de niches dans les lois pour faire travailler des salariés étrangers qui ne sont pas soumis au droit social français ou encore que d'autres arrivent à faire du contrôle sous couvert d'une convention collective de la restauration. Tout simplement pathétique !

Ces ordonnances sont des armes de destruction massive contre l'ensemble du système ferroviaire français. C'est la liquidation pure et simple de la SNCF qui est à l'ordre du jour.

Rappelons le contenu de cette agression :

- Fin du statut !
- Ouverture à la concurrence !
- Fillialisation du Fret SNCF !
- Fermeture de dessertes TGV !
- Suppression de milliers de kilomètres de lignes !
- Transfert des personnels !

Il est temps de passer à l'action pour les stopper, nous appelons à la résistance tous les cheminots. Seule la grève fera reculer le Gouvernement et la Direction, il faut une grève dure et cela passe par un préavis reconductible.

Il est encore possible que le **22 mars** soit le début de cette grève reconductible, c'est la proposition de la fédération **FO Cheminots** !



**22 MARS TOUS EN GRÈVE !
MANIFESTATION NATIONALE À PARIS !**



**'ENTRONS EN RÉSISTANCE !
UNITÉ SYNDICALE !
UNITÉ DES CHEMINOTS !**

TOUS EN GRÈVE !

TOUS À PARIS !



Cheminots

FO

22 MARS 2018

**ENTRONS EN RÉSISTANCE !
UNITÉ SYNDICALE !
UNITÉ DES CHEMINOTS !**

NON AU RAPPORT SPINETTA !

- NON À LA CASSE DU FERROVIAIRE !
- NON À LA FILIALISATION DE FRET SNCF !
- NON AU TRANSFERT OBLIGATOIRE DES PERSONNELS !
- NON AU LICENCIEMENT DES CHEMINOTS !

ANTI-SOCIAL

- NON AU PASSAGE D'ÉPIC À SOCIÉTÉ ANONYME !
- NON À LA MISE EN DANGER DU STATUT DES CHEMINOTS !
- NON À LA CESSIION DES TECHNICENTRES TER !

NON AUX ORDONNANCES MACRON !

- NON À LA MORT DES DP ET CHSCT !

**ENSEMBLE
DANS LA RUE !**



Cheminots

FO

Libre et Indépendant !

À quelques jours du 22 mars, la fédération **FO Cheminots** revient sur les différents dangers du rapport Spinetta et de sa transposition en loi. Elle insiste aussi pour une **Unité des fédérations sur des revendications claires !**

Cheminots
FO

LE RAPPORT SPINETTA EST-IL ACCEPTABLE ?

Sa transposition en loi (ou ordonnances) est-ce juste une question de déplacer une virgule ou deux dans le texte ? La liquidation du statut, l'ouverture à la concurrence, la filialisation du fret, la fermeture de milliers de kilomètres de lignes, la suppression de dessertes TGV, le transfert de contrats de travail, tout cela est-il tolérable ?

POSER LES BONNES QUESTIONS ...

Quelle est la responsabilité des fédérations syndicales ?

Pourquoi les Organisations Syndicales CGT, UNSA, SUD-Rail et CFDT refusent-elles la présence de FO dans les intersyndicales fédérales ?
La réponse de l'intersyndicale du 15 mars est-elle à la hauteur de l'agression subie ?
La tactique annoncée de « grèves rectangulaires tournantes » sur du 2 jours de grève tous les 5 jours, en quoi cela peut-il être efficace ?
Les cheminots peuvent-ils gagner en étant tout le temps démobilité par ce fractionnement de grève ?
Le 22 mars : est-ce une fin en soi, quelles seront les suites ?



UNITÉ SYNDICALE !

FO CHEMINOTS APPELLE DONC A L'UNITÉ DE TOUTES LES FÉDÉRATIONS MAIS SUR DES MOTS D'ORDRES CLAIRS :



RETRAIT DE LA TOTALITÉ DU RAPPORT SPINETTA !!!



- Les Assemblées Générales doivent être souveraines et décider de la reconduction de la grève.
- Les Assemblées Générales appartiennent aux cheminots grévistes, qu'ils soient syndiqués ou non syndiqués.

TROUVER LES BONNES RÉPONSES ...

G R È V E R E C O N D U C T I B L E !

Depuis la parution du rapport Spinetta, FO Cheminots a décortiqué celui-ci et l'a caractérisé comme la liquidation pure et simple du système ferroviaire français et de la SNCF. Nous osons espérer qu'il en est de même pour les autres fédérations.
La concertation entamée et qui se déroule au pas de charge est tout sauf une négociation. Il n'y a pas la place pour quoi que ce soit, c'est en bloc qu'il faut rejeter, c'est ce qu'affirme la fédération FO Cheminots à chacune des réunions.
Les cheminots refusent toutes les préconisations de ce rapport.
N'ayons pas peur des mots, les fédérations de cheminots ont un rôle historique à jouer. Oui il faut l'unité des fédérations, de toutes celles qui veulent réellement s'opposer à cette loi en préparation. Se priver de la fédération FO qui a refusé les différentes réformes et qui représente près de 10% des cheminots est suicidaire pour le mouvement qui s'annonce. Pourquoi ces 4 fédérations CGT, UNSA, SUD-Rail et CFDT n'ont-elles JAMAIS répondu à nos invitations ?
L'intersyndicale n'a pas répondu aux aspirations des cheminots !
Les grèves (carrées ou rectangulaires) puisque c'est ce qui est proposé par l'intersyndicale des fédérations, les grèves saute-moutons ne feront pas céder le gouvernement et seront très compliquées à mettre en place.
Depuis le début nous avons clairement dit les choses et si nous avons été conviés à cette « intersyndicale » nous n'aurions pas accepté cette tactique de grèves périées ! Nous n'aurions pas signé le texte commun.
Nous aurions proposé la grève franche massive et reconductible dès le 22 mars, sans attendre début avril !

Nous proposons à tous les cheminots de débattre fraternellement, de discuter de ces questions vitales pour la SNCF, le service public ferroviaire et leur avenir de cheminot dans l'entreprise !

Agir dans l'unité, dans la grève franche massive et reconductible !

GRÈVE ET MANIFESTATION LE 22 MARS PROCHAIN !



ENTRONS EN RÉSISTANCE !

Cheminots **FO**
ENTRONS EN RÉSISTANCE !
UNITÉ SYNDICALE !
UNITÉ DES CHEMINOTS !

UNITÉ DES CHEMINOTS !

16 mars 2018

LES UNIONS NATIONALES FO CHEMINOTS DES CADRES, MAITRISES, TECHNICIENS AINSI QUE CELLE DES AGENTS DE CONDUITE APPELLENT À LA RÉUSSITE DU LANCEMENT DE LA GRÈVE ET DE LA MOBILISATION DU 22 MARS



RAPPORT SPINETTA RÉFORME FERROVIAIRE

Encadrement en DANGER !

Le rapport SPINETTA et les premiers éléments issus des pseudo négociations ministérielles ne laissent entrevoir que tristesse et désolation ! **C'est la fin !!!**

À FO, dès 2014, date de la précédente réforme ferroviaire, nous avons tracé les contours de ce qu'il convient d'appeler la casse du système ferroviaire. À l'époque, la Direction nous accusait d'agiter le chiffon rouge. Le **Président Pépy balayait d'un revers de la main nos arguments en affirmant qu'il n'était pas question de faire une réforme ferroviaire à chaque nouvelle mandature !** Celles et ceux qui ont bu les paroles de la Direction jusque la lie doivent se sentir trahis.

A tous ces collègues et les autres, nous leur disons, indignez-vous et réagissez ! C'est le moment ou jamais !!!

Voici quelques unes des mesures particulièrement dangereuses pour les cheminots. Encadrement compris :

Transfert obligatoire des contrats de travail (recommandation 31) :

Ce transfert se fera en cas de passage d'une ligne TER chez un opérateur privé. Les collègues concernés deviendront salariés du nouvel opérateur. De fait, ils perdront la quasi totalité de leurs garanties statutaires. Pour les cadres, en particulier les managers tels que les D.U, les ingénieurs, certains experts, les DET... cela pourrait être pire encore, car si le nouvel opérateur a besoin de main d'œuvre pour réaliser sa production, il n'est pas du tout naturel qu'il ait besoin du personnel d'encadrement ; en effet, ces entreprises possèdent partiellement ou totalement leurs propres ressources dans ce collège !!!

Privatisation des technicentres de maintenance TER (recommandation 23) :

Ces ateliers pourront être cédés à l'opérateur privé qui en fera la demande. Les régions ont pour la plupart financé les technicentres de maintenance TER. Ainsi, le basculement vers un autre opérateur peut se produire très facilement avec les mêmes conséquences pour les cheminots que précédemment.



Privatisation, filialisation : FIN du service public !!!

Filialisation du FRET SNCF (recommandation 17) :

Cheminots de tous grades travaillant pour cette activité, préparez-vous au dilemme : **Transfert vers une filiale existante ou à créer avec probablement la perte de certains de vos droits statutaires ou mutation d'office loin de chez vous !**



Fin du statut pour les nouveaux embauchés :

Outre le déséquilibre que cela va induire à l'instar de France Télécom avec les conséquences désastreuses qui ont défrayé la chronique dans les années 2000, les conditions de travail risquent fort de se dégrader bien plus encore qu'actuellement, les licenciements pourront se faire facilement, une pression terrible s'exercera sur les futurs cheminots ! L'encadrement, y compris à statut, n'échappera pas à cette logique. Les managers devront notamment régler des contentieux entre leurs collaborateurs dont certains seront au statut et d'autres de droit privé. **Pire, certains cadres au C.P se verront peut être écartés de certaines fonctions au motif de ne plus être suffisamment performants. Ces anomalies se sont produites**

à France Télécom. Il est tout à fait envisageable, dans un avenir plus ou moins proche, que les cadres au CP se voient proposer d'abandonner leur statut moyennant une part variable de rémunération alléchante ! Ceux qui refuseront, seront cantonnés à des postes peu valorisants et des perspectives d'évolution de carrière proches du néant !



Transformation des EPIC Mobilités et Réseau en Sociétés Nationales à capitaux publics :

Cette notion de Société Nationale, bien que rassurante a priori, est en réalité très proche de celle de Société Anonyme. Ainsi, dans un futur dont il ne fait aucun doute qu'il sera très proche, l'état pourra vendre des « morceaux » de ses deux sociétés à des capitaux privés. Par ailleurs, contrairement à un EPIC, une S.A peut être en faillite. **Quid dans ce cas de la sécurité de l'emploi des agents au statut ?**

Quant à l'EPIC de tête qui va voir disparaître la SUGE et GBC (prévues de rejoindre Réseau), son avenir est plus qu'incertain. Les médecins et le personnel médical et paramédical pourraient se retrouver dans une situation très inconfortable dans les mois à venir.

Cheminots de l'Encadrement, ne soyez pas résignés, c'est le moment de rentrer en résistance. Ce combat est aussi le votre ! Les jours et les semaines à venir seront décisifs.

Alors, aux côtés de Force Ouvrière et de sa structure Encadrement :

**RÉSISTEZ
REVENDEQUEZ
GAGNEZ !**

Dans ce contexte inédit, compte tenu de la portée de l'attaque et des conséquences dramatiques pour l'avenir de l'entreprise, pour les usagers et bien évidemment pour les cheminots de la SNCF, la fédération FO Cheminots s'efforce d'obtenir l'unité syndicale la plus large possible.

FO dans la période n'abandonne pas l'idée de former cette unité tant attendue des cheminots afin de pouvoir apporter une réponse unitaire à la hauteur de l'attaque !



**ENTRONS EN RÉSISTANCE PAR LA GRÈVE !
UNITÉ SYNDICALE !
UNITÉ DES CHEMINOTS !**

Cheminots FO UNAC

Union Nationale des Agents de Conduite Rapport Spinetta

Paris, le 16 mars 2018

ADC TOUS CONCERNÉS

DANGER : Général

Le cadre reforme de ferroviaire, entamé sous Sarkozy, accéléré par Hollande et qui Macron tente de freiner de droit, d'après certains, ne doit pas changer !!! L'UNAC-FO a toujours combattu et combat les ADC comme tous les cheminots sur la casse de la SNCF en demandant que la dette soit épargnée, et à un retour au monopole public d'État.

Le rapport Spinetta va plus loin encore. La casse du statut aujourd'hui, entendons immédiatement à la casse de notre régime de retraite d'État.

L'ouverture à la concurrence, menée par Bruxelles et mise en place au bénéfice par nos Cheminots mais bien aux actionnaires des Entreprises Privées, l'arrêt de certaines dessertes, la fermeture de lignes « non rentables » ou en perte. Le transfert de personnel obligatoire maintient bien la volonté du Gouvernement et de notre Direction de voler le GPF des Cheminots à stat.

POLYVALENCE

Les projets de groupe SNCF sont de faire voler les trains sans conducteur à l'horizon 2025. Sur les lignes Ter « non rentables », de gérer/mettre des recettes automobiles. Pour le Fret SNCF, c'est la privatisation de l'activité et des personnels, c'est l'intégration de la dérogation, c'est encore plus de traitement de marchandises au rail vers la route ou simple dosage de la rentabilité !

Les conseils de Premier Ministre, reprennent très rapidement dans le programme de la SNCF, demandent également que la plus grande polyvalence des salariés. Le modèle français pourrait rapidement devenir le moins viable SNCF en terme de polyvalence. La SNCF souhaite déjà de nouvelles organisations sur la voie unique Belfort/Dole.

Tout le sort presque déjà promis à chaque ADC demande à cette réforme passe !

C'est d'ailleurs le projet de personnel de ferroviaire qui définit bien le métier de conducteur de ligne : assure le respect des procédures de sécurité, la circulation des trains, et des opérations d'exploitation.

Par opérations d'exploitation, il faut entendre notamment les opérations suivantes :

- manœuvres d'aiguillage sur voies de service;
- atterrage-décollage;
- mesures d'immobilisation de la rame;
- mise en place de la signalisation arrière de train;
- essai de recardonnage ; (-)

Si l'on se base sur l'exemple de nos collègues, on peut compléter par "gestion de site; vente de billet; information voyageurs", ...

ADC : PRENONS NOUS EN MAIN !

ADC : Revenons la casse du statut, refusons l'ouverture à la concurrence, refusons la fermeture des lignes ferroviaires, refusons le transfert obligatoire du personnel, refusons la privatisation de Fret SNCF, ... **Rien de Rapport Spinetta ne doit être transporté en laf !**

ADC : Battons-nous tous ensemble, quel que soit nos filières ou nos métiers, pour revendiquer : Retour sur monopole public d'État, reprise de la dette complète par l'État sans contrepartie des cheminots, maintien des embauches au statut, ...

L'UNAC-FO AVEC TOUS LES ADC DOIVENT BLOQUER TOUTE FORME DE TENTATIVE ALLANT DANS LE SENS DE CETTE NOUVELLE CONTRE-RÉFORME. NOUS DEVONS DÉFENDRE UNE SNCF « UNE ET INDIVISIBLE », AINSI QU'UNE SNCF INTÉGRÉE PRÉSERVANT SON STATUT D'ÉPIC. IL EN VA DE LA DÉFENSE DE NOTRE MÉTIER !

ADC, LE 22 MARS, TOUS EN GRÈVE, TOUS DANS LA RUE !

www.fo1958@gmail.com

**ENTRONS EN RÉSISTANCE !
UNITÉ SYNDICALE !
UNITÉ DES CHEMINOTS !**

16 mars 2018

Cheminots FO

Projet Pate Ferroviaire ... PRIVATISATION DE FRET SNCF !

Le rapport Spinetta le suggère, la Direction FRET SNCF en réagit et bien le Gouvernement va tenter de le faire !

Va-t-il quel même un marché de ferroviaire ouvert à la concurrence : perte de marchés, report modal vers des transports plus rentables, au détriment de l'environnement, baisse drastique des effectifs, recherche de polyvalence, chômage à l'emploi, restructuration à outrance pour ne pas être permanents, moins de travail illégal, ...

On comprend pourquoi le gouvernement et direction SNCF refusent de tirer le bilan du Fret. Il est catastrophique tant d'un point de vue environnemental, que social !

On est bien loin des engagements du Grenelle de l'environnement ou autres COP.

Tout est entrainement pour au final, un peu plus de 10 ans après, dire :

« Bilanisation de l'adhésion ! »

STOP À LA CASSE DU FRET !

STOP À LA CASSE SOCIALE !

**UNITÉ SYNDICALE ! UNITÉ DES CHEMINOTS !
ET TOUS EN GRÈVE LE 03 AVRIL !
TOUS AUX AG !**

Comment faire confiance aux Gouvernements sociaux qui se sont platement désengagés dans le bon développement du fret par le rail puisque dans la même période ses dirigeants ont entretenu les 44 tonnes sur les routes, malgré le sabotage ses résultats déplorables, reculé sur l'économie, abaissé les contributions d'État sur les lignes fret, abandonné les contributions pour l'entretien de réseau ferrugin...

DANGER

Comment est-ce :

- Passage en SA donc 100% private !
- Libéralisation économique totale possible !
- Fin de tous les accords d'entreprise actuels !
- Perte de flexibilité, plus de polyvalence !
- Perte de statut ! Transfert obligatoires !
- Fin des parcours professionnels et des passerelles !
- Fin des métiers !
- Réduction des effectifs de Cheminots !
- Un régime des retraites dans le cadre de Macron en 2019 !

28 mars 2018

LES MÉTIERS PAR LEURS COMMISSIONS PROFESSIONNELLES RENFORCERONT LES REVENDICATIONS !

Cheminots FO

LE RAPPORT SPINETTA La SUGE en pleine insécurité !!!

La SUGA est en pleine insécurité !!!

Le rapport SPINETTA indique les engagements sont également en fait impuissant sur le long. En effet, le rapport nous fait laisser passer que la SUGE est en danger. Mais il n'en va pas ainsi nous l'expliquons à plus long terme et en faisant le rapprochement avec d'autres agents.

inFO métiers SÛRETE

Le rapport SPINETTA nous fait pas mention de la dette, et si la SNCF de 2018 avait à disposition comme le rapport M. JEANET, à financement défectueux dans le cadre de la dette. La somme de 2018 (100%) n'est pas la somme de 2018 (100%) mais la somme de 2018 (100%) n'est pas la somme de 2018 (100%).

- Même s'il n'est pas prévu dans l'immédiat de former les unités gares et de redéfinir vers les régions. Or celles-ci ont leurs commissions à constituer depuis longtemps, et il est pas prévu de nos régions. Il est donc fort probable que les agents de la SUGE soient les seuls secteurs gares à constituer mécaniquement à une date d'effectif !

NON AU PVÉ !!!

Il ne faut pas y a pas de positionnement stable de notre service par le Ministère du Transport, sous BORME, Direction de Stéphane VOLAT président du CRAPS. Cela prépare EPI l'attente sur le marché de la sécurité de la Sécurité SUGE : tout est en SUGE la SUGE et la Direction de la Sécurité EPI

Contact FO : Christophe ASSIEN (Secrétaire National) - tél : 06.72.21.62.38 - mail : tal@unacfo.com

21 mars 2018

Cheminots FO

LE RAPPORT SPINETTA : LES CONTRÔLEURS ONT TOUT À PERDRE ! DU STATUT AUX ACCORDS LOCAUX !!!

LE TRANSFERT DU PERSONNEL

Quel est le cadre des communications de l'entreprise sur le statut du statut pour les agents dans une entreprise autre que SNCF ?

Les facilités de circulation pourraient peut-être certes, mais uniquement au sein de l'entreprise pour laquelle nous travaillons !

Les conditions de travail : avec la fin de l'industrie au statut, il ne faut pas sortir des garanties sociales pour nous-mêmes que si les conditions de travail plus élevées ou dérogatoires pas d'être redéfinies !

L'entreprise élève le calendrier ! Il y a modification des régimes de retraite actuels par le statut de 2019 ! Il faut donc être sûr pour nous que les Cheminots ne soient pas une nouvelle fois leur régime attaqué !

GARANTIES DISCIPLINAIRES

Craindre que les garanties disciplinaires du statut soient reprises par une autre entreprise sociale fait partie d'une grande volonté !

Finie la remise de 703 (demande d'explication) avant un éventuel conseil de discipline et la défense du statut !

Tout le gros, la sanction tombe immédiatement sans procédure permettant aux agents de faire valoir leurs droits, tel que prévu au statut ! Un conseil de discipline avec qui pour y aller ? Oubliez par qui ?

ÉVOLUTION DE CARRIÈRE : NOTATIONS

Nous pouvons également entendre en vertu du respect du déroulement de carrière et les promotions (questions réglementaires, notes et qualité, échelons d'ancienneté) des agents dans des entreprises autres que SNCF ?

Et même dans l'entreprise historique, avec la mise en place des CSJ (cadre unique regroupant les DF, les CHCSJ et les CD) existant elles encore belles que nous les connaissons ?

Toutes les promotions ou recrutements réalisés, voire insouhaités à un moment donné... y compris l'abandon de PE supérieures. Les agents de tous les collèges se seront blagués pendant des années sur la seule position de démissionnaire ! INACCEPTABLE !

Il ne va pas que des exemples sont évoqués ! Il ne va changer pour les Cheminots ? Oui, c'est cela !!!

Collègues contrôleurs, pensez à passer vos B21 et pour rappel : la seule obligation faite au statut pour qu'il n'ajoute la preuve la première fois au bilan qu'il ne renonce en grève après avoir réglé le travail EST DE SE DÉCLARER EN GRÈVE AUX A ÉCHANGE

TOUS EN GRÈVE LE 03 AVRIL ! TOUS AUX AG !

Contact FO Commercial : Béatrice GIGOT - tél : 06.72.44.88.73 - bea@unacfo.com

28 mars 2018



Le 21 mars, veille du lancement de la grève, la fédération **FO cheminots** est reçue au ministère dans le cycle de la concertation engagée. La thématique de cette table ronde est **l'ouverture à la concurrence**. Aucune des 4 fédérations syndicales représentatives à la SNCF ne fera référence à la Ministre du début de la grève le 22 mars. **Seule la fédération FO Cheminots exprime que l'heure n'est pas à la concertation, l'heure n'est pas à la négociation, l'heure est à la résistance !**

Cheminots FO Communiqué Fédéral FO Cheminots
21 mars 2018

FO CHEMINOTS : Concertation loi ferroviaire, Table Ronde « Ouverture à la concurrence »

Quand le Gouvernement cherche des collaborateurs pour rédiger la loi, la fédération FO Cheminots répond :

GRÈVE À LA SNCF !

Ce mercredi 21 mars s'est tenue une table ronde sur l'ouverture à la concurrence, beaucoup de paroles pour ne pas dire grand chose. Par contre il est à retenir que seule FO Cheminots à la veille du 22 mars qui s'annonce comme une journée de grève puissante a osé mentionner cette journée !

Plus que de longs discours, où l'on cherche à faire des Organisations Syndicales des partenaires privilégiés, des collaborateurs, des co-rédacteurs de la loi qui détruira la SNCF et ses personnels.

Notre intervention brève mais précise devant les opérateurs, les dirigeants de la SNCF, le Gouvernement, les parlementaires, les associations a remis les pendules à l'heure !

Car l'heure n'est pas à la concertation, l'heure n'est pas à la négociation, l'heure est à la résistance !

En voici son intégralité :

« La Fédération FO Cheminots s'oppose à votre principe qui consiste à ouvrir à la concurrence et par déclinaison à casser l'opérateur historique la SNCF. Partant de cette revendication pleine et assumée, nous ne pouvons vous apporter aucune contribution allant dans le sens du rapport Spinetta et dans votre projet de loi.

La seule contribution que nous vous portons est celle du retour à une SNCF une et indivisible, à une entreprise à monopole public d'État, garant d'un véritable service public, d'un haut niveau de la sécurité de ses circulations et protégeant le cadre social de ses Cheminots, notamment par le Statut.

FO Cheminots



TOUS EN GREVE LE 22 MARS
TOUS MOBILISES POUR LE SERVICE PUBLIC !

FO

Le ferroviaire en France doit être géré comme un ensemble, donc par un opérateur unique.

Si nous résumons votre cycle de concertations long et court à la fois de 2 mois, nous constatons que la seule possibilité laissée aux Organisations Syndicales est par exemple de savoir où la virgule pourrait-être placée dans votre texte !

Pire les éléments de votre projet de loi les plus dévastateurs passent par ordonnances !

Pour terminer :

- Le 22 mars ne se limitera pas à une démonstration de la capacité à mobiliser ou à se mettre en grève.
- Le 22 mars ce sont les Cheminots eux-mêmes qui ont décidé d'afficher leur détermination à vous dire **NON !**

Et ce sont seuls, les Cheminots qui décideront des suites à donner !

La fédération FO Cheminots s'engagera à leurs côtés ! Il en va de notre responsabilité ! »

Le Secrétariat Fédéral FO Cheminots

Contacts Presse :

François GRASA
Secrétaire Général
06 07 13 26 21

Philippe HERBECK
Secrétaire Général Adjoint
06 18 80 59 54

Cheminots FO **LIBRE ET INDÉPENDANT !**

Fédération FO Cheminots - 68, rue Stéphenson 75018 PARIS
federation@fo-cheminots.fr 01 55 26 94 00



22 MARS 2018



**UNE GRÈVE RÉUSSIE,
LES CHEMINOTS
FORTEMENT MOBILISÉS,
TOUS SERVICES,
TOUS COLLÈGES !**

Cheminots FO

**Communiqué Fédéral FO Cheminots
22 mars 2018**

FO CHEMINOTS :

Ce 22 mars 2018 il s'est passé quelque chose ... Les cheminots sont prêts !
De l'avis de tous, la grève à la SNCF a été fortement suivie, dans tous les services, dans tous les collèges !
Force est de constater qu'ils refusent le rapport Spinetta et sa déclinaison gouvernementale, force est de constater que quand les fédérations appellent à la grève ils répondent présents !
Les taux de grévistes sont impressionnants, les manifestations ont été puissantes, le cortège parisien Force Ouvrière regroupant plusieurs centaines de manifestants, était dynamique, organisé et combatif.
Nos revendications sont connues de tous :

- Non à l'ouverture à la concurrence !
- Non à la fermeture de km de lignes !
- Non à la casse du statut !
- Non à la suppression de dessertes TGV !
- Non à la dilapidation de fret SNCF !
- Non à la transformation des EPIC en Sociétés Anonymes !
- Qui se retourne à une SNCF sous monopole public d'Etat !

Les cheminots ont signifié à l'ensemble des Organisations Syndicales qu'ils sont prêts à résister, à faire céder ce Gouvernement !
C'est donc une immense responsabilité qu'ont les Organisations Syndicales, FO Cheminots se prononce sans retenue pour l'Unité, pour préparer la grève qui les fera céder !

Vive l'unité des cheminots !

Retrait du rapport Spinetta !

Retrait du projet de loi !

La Fédération.

LIBRE ET INDÉPENDANT !

Fédération FO Cheminots - 68, rue Stéphenson 75018 PARIS
federation@fo-cheminots.fr 01 55 26 94 00

Contacts Presse :
François GRASIA
Secrétaire Général
06 07 19 26 31
Philippe HERBECK
Secrétaire Général Adjoint
06 18 00 37 54

22 mars 2018



La ministre, ce 27 mars, présidera cette table ronde sur l'amélioration de la qualité du service public ferroviaire avec toujours cette même envie diviser les organisations syndicales. Le Gouvernement prendra la posture de l'ignorance du conflit engagé le 22 mars et ce malgré la détermination des cheminots à rejeter ce projet de loi !

Cheminots FO **COMME SI DE RIEN N'ÉTAIT ...** 😂

Ce mardi 27 mars 2018, une table ronde ministérielle s'est tenue sur le thème « qualité du service public ferroviaire ». Cette réunion était la première depuis la grève et manifestation du 22 mars où par milliers les cheminots se sont fortement mobilisés en arrêtant le travail et en descendant dans la rue.

Les grands de ce monde n'y ont fait aucune allusion, pour eux il ne s'est rien passé !

Pourtant les chiffres sont têtus : les taux de grévistes étaient impressionnants et cela dans TOUS les services, TOUS les collègues !

D'ores et déjà la mobilisation à partir du 03 avril s'annonce forte !

Les militants FO Cheminots y prendront toute leur place. Les Assemblées Générales devront débattre bien entendu de la tactique. **Le but étant de bloquer le pays pour faire reculer ce Gouvernement !**

Nous pensons à FO Cheminots qu'un appel ferme à la grève dans l'unité de l'ensemble des fédérations ferait plier rapidement le Gouvernement !

Alors pour ceux qui pensent qu'il ne se passe rien nous rappellerons deux faits historiques.

En octobre 1789 la reine Marie Antoinette répondait ainsi au peuple venu à Versailles « S'ils n'ont pas de pain, qu'ils mangent de la brioche ! »

Dans un célèbre éditorial le 15 mars 1968, le journal « Le Monde » publiait un éditorial intitulé « Quand la France s'ennuie ... ». Nous savons tous ce qu'il adviendra dans les deux mois suivants !

Cheminots FO **UNITÉ SYNDICALE ! UNITÉ DES CHEMINOTS ! TOUS EN GRÈVE LE 03 AVRIL ! TOUS AUX AG !**

27 mars 2018

Aux Assemblées Générales de grévistes de décider des modalités de grève !

Pour FO Cheminots la revendication est : à partir du 03 avril ça doit être « GRÈVE RECONDUCTIBLE ! »

Le 03 avril arrive à grands pas. Pour autant le 30 mars le Gouvernement conclu par une multilatérale la thématique « ouverture à la concurrence ». Aucune des revendications syndicales n'ont été considérées par ce Gouvernement, leur seul argument a été de nous répéter « vos attentes se trouveront dans le sac à dos social ! »

Cheminots FO **L'OUVERTURE À LA CONCURRENCE ET LA CASSE DU STATUT, AU PAS DE CHARGE !**

Ce vendredi 30 mars se tenait la multilatérale conclusive sur le thème de l'ouverture à la concurrence. Étaient réunis les fédérations de cheminots (FO/CGT/UNSA/SUD/CFDT), l'UTP, la SNCF et bien entendu le ministère représenté par madame la ministre Elisabeth BORNE.

Contrairement à ce qu'il est dit dans les médias via le ministère, le statut est remis en cause y compris pour les cheminots actuellement dans l'entreprise.

En effet en cas de transfert vers une autre entreprise sur les 12 chapitres que contient celui-ci au moins 9 sont liquidés (déroulement de carrière, garanties disciplinaires, droit syndical, admission au Cadre Permanent ...).

Le fait de ne pas passer pour cette partie là par les ordonnances ne change rien. Ça n'est qu'une question de forme, le fond reste identique à savoir reprise intégrale du rapport Spinetta.

Alors qu'une annonce avait été faite mardi sur une ouverture de négociation sur 8 points, il est pour le moins étonnant voire contradictoire de tenir ce vendredi la réunion conclusive. Une fois de plus il y a loin de la coupe aux lèvres.

Les annonces gouvernementales relayées par la direction SNCF sont toutes faites pour tenter de désamorcer la mobilisation qui s'annonce FORTE à partir du 3 avril !

Le propos préféré du Gouvernement pour rassurer est : « le sac à dos social » comme l'outil à garanties pour les cheminots transférés ...

Ce sac à dos social qui doit soi-disant contenir les droits statutaires n'évolue pas ! Le statut est bien vidé de son contenu ! De plus, qu'advient-il des contractuels actuellement à la SNCF ?

Nous le répétons, l'ouverture à la concurrence n'est pas une obligation, c'est un choix politique qui est fait par le gouvernement reprenant la suite logique des précédents.

L'unité existe, elle s'est démontrée lors de la grève et manifestation du 22 mars, il nous faut la consolider sur les revendications, à savoir :

NON AU RAPPORT SPINETTA ! RETRAIT DU PROJET DE LOI !

RETOUR À UNE SNCF :

« UNE ET INDIVISIBLE » SOUS MONOPOLE PUBLIC D'ÉTAT !

Cheminots FO **UNITÉ SYNDICALE ! UNITÉ DES CHEMINOTS !**

TOUS EN GRÈVE DÈS LE 03 AVRIL !

TOUS AUX AG !



31 mars 2018



**03 AVRIL 2018 GRÈVE MASSIVE !
UN RÉSEAU FERROVIAIRE PARALYSÉ ...**

Cheminots FO

**Communiqué Fédéral FO Cheminots
03 avril 2018**

FO CHEMINOTS :



Le 03 avril grève massive à la SNCF !

Un réseau ferroviaire paralysé : les cheminots ont répondu présents par la grève à l'appel des fédérations. De nombreuses initiatives régionales ou locales ont eu lieu, avec notamment des convergences de plusieurs secteurs d'activités et d'étudiants.

Amplifiant le mouvement du 22 mars, les cheminots ont démontré leur opposition au rapport Spinetta et à sa transformation en loi « Nouveau Pacte ferroviaire ».

Par leur mobilisation, ils ont dit au Gouvernement :

- Rejet de l'ouverture à la concurrence
- Rejet de la fermeture des 9000 km de petites lignes
- Rejet de projeter la SNCF en plusieurs sociétés anonymes
- Rejet de la privatisation de Fret SNCF
- Rejet de l'externalisation des ateliers matériel TER
- Rejet de la diminution de la desserte TGV
- Rejet du transfert obligatoire du contrat de travail

Les cheminots sont prêts ! Ils se réuniront demain, le 04 avril, en Assemblées Générales sur tout le territoire national et décideront des suites à donner pour dire NON à ce Gouvernement.

La fédération FO Cheminots, persuadée qu'il est possible de faire céder ce gouvernement, appelle à l'unité la plus large possible pour gagner !

La Fédération.

Contacts Presse :

François GRASA
Secrétaire Général
06 97 13 26 21

Philippe HERBECK
Secrétaire Général Adjoint
06 18 80 59 54

LIBRE ET INDÉPENDANT !

Fédération FO Cheminots - 69, rue Stéphenson 75018 PARIS
federation@fo-cheminots.fr 01 55 26 94 00



Une énième table ronde ministérielle avec une posture gouvernementale qui reste la même, « Nous ne changeons rien ! ».

Sans retenue, la Ministre propose aux organisations syndicales de faire passer leurs revendications par des amendements portés par les groupes parlementaires qui siègeront à l'Assemblée Nationale !

La fédération **FO Cheminots** avait bien vu juste, **cette concertation multi-dates n'était que mascarade et enfumage !**

Cheminots FO

Communiqué Fédéral FO Cheminots
05 avril 2018

FO CHEMINOTS :

Rejet ...
Tel est le mot qui convient le mieux concernant la table ronde ministérielle de ce jour sur l'ouverture à la concurrence. Réunies face à la ministre chargée des transports, à l'UTP, et à la direction de la SNCF, les cinq fédérations syndicales ont exprimé leur opposition au projet gouvernemental.

La fédération FO Cheminots s'en félicite !
Lors de notre première intervention, nous sommes revenus sur les fortes mobilisations des 22 mars, 3 et 4 avril qui démontrent que les cheminots refusent en bloc le rapport Spinetta et sa transposition en loi.

La fédération FO Cheminots rejette fortement la proposition malhonnête du jour. Le Gouvernement attend des Organisations Syndicales qu'elles fassent passer leurs revendications par les groupes parlementaires siégeant à l'Assemblée Nationale, alors que celui-ci porte la responsabilité de mener une concertation qui doit aboutir à la rédaction d'un projet de loi !

Une fois de plus nous avons interpellé le ministère sur le fait de tirer le bilan catastrophique de l'ouverture à la concurrence du fret avant même de penser à celle de l'ouverture à la concurrence du voyageur.

La fédération FO Cheminots a réaffirmé ses revendications et notamment son opposition à l'ouverture à la concurrence ! Son attachement au maintien intégral du statut pour tous les cheminots ! Le retour à une SNCF une et indivisible sous monopole public d'État !

La Fédération.

LIBRE ET INDÉPENDANT !

Fédération FO Cheminots - 68, rue Stéphenson 75018 PARIS
federation@fo-cheminots.fr 01 55 26 94 00

Contacts Presse :
François GRASA
Secrétaire Général
06 07 13 24 21
Philippe HERBECK
Secrétaire Général Adjoint
06 18 80 59 54
Stéphane CHATEL
Secrétaire Fédéral
06 37 93 73 33

Le Gouvernement ne sait toujours pas ce qu'il y a dans le Statut des cheminots, sauf à répéter qu'il veut le supprimer !

Cheminots FO

Communiqué Fédéral FO Cheminots
06 avril 2018

FO CHEMINOTS :

Amateurisme et pyromanie !
Vendredi 06 avril se tenait une énième table ronde, ministre, patronat du ferroviaire, SNCF et Organisations Syndicales (FO/CGT/SUD/UNSA et CFDT). L'avenir du statut a été abordé, forte est de constater que l'amateurisme dont fait preuve le Gouvernement est impressionnant, pour exemple il n'a toujours pas compris qu'il y avait 12 chapitres dans ce texte ! Toutes les questions posées lors des bilatérales n'ont pas été traitées, pour ne pas dire oubliées ! Autre situation ubuesque Gouvernement, UTP et SNCF incapables de traiter l'avenir des facilités de social !

Les documents fournis par la fédération FO Cheminots ont été égarés par le Gouvernement, à se demander s'ils ne les dérangeaient pas ? Et ceux donnés par le Gouvernement chaque fois le sont au mieux la veille pour le lendemain.

FO Cheminots a insisté sur le fait que le statut des cheminots de la SNCF doit être le socle minimum pour l'ensemble du secteur ferroviaire. Dogmatiques, le Gouvernement et ses alliés (UTP et SNCF) sans arguments refusent de dire ce qui les gêne dans le statut !

Le ministre exprimant que le statut n'a de sens que si l'entreprise est sous monopole. La revendication de FO Cheminots à savoir : retour à une SNCF sous monopole public d'État prend alors bien tout son sens !

Ce Gouvernement d'amateurs se pose la question de : comment faire coexister des salariés sous statut, des salariés transférés, des nouveaux embauchés, ... ?

Face à leurs incapacités à répondre ou à assumer leur position, ils demandent aux Organisations Syndicales de faire le sale boulot et de les aider dans leurs tâches, y compris en leur proposant de déposer des amendements au projet de loi !

Le Gouvernement raye d'un trait de plume, l'embauche au statut et renvoie à des négociations de branche ! **Un Gouvernement qui casse mais qui ne prend pas la responsabilité de remplacer !**

L'avantage de la position dogmatique et intransigeante de ce Gouvernement pousse les Organisations Syndicales à ne pas se désunir, et à durcir le ton.

Les apprentis sorciers soufflent sur les braises de la contestation !

Le 22 mars, les 3 et 4 avril, les cheminots ont démontré leur combativité et leur rejet de la réforme ! FO Cheminots appelle à amplifier le mouvement dès ce dimanche afin de faire céder le Gouvernement !

Tous en grève à partir du 8 avril !

Le Secrétariat Fédéral.

LIBRE ET INDÉPENDANT !

Fédération FO Cheminots - 68, rue Stéphenson 75018 PARIS
federation@fo-cheminots.fr 01 55 26 94 00

Contacts Presse :
François GRASA
Secrétaire Général
06 07 13 24 21
Philippe HERBECK
Secrétaire Général Adjoint
06 18 80 59 54
Daniel FERTE
Secrétaire Fédéral
06 38 78 35 41

Amplifions la grève pour les faire céder !

Le débat à l'Assemblée Nationale débute en ce 09 avril, les cheminots ont répondu présents par la grève et la mobilisation à quelques pas de l'hémicycle !

Cheminots FO LA GRÈVE : OÙ EN SOMMES-NOUS !

Après 5 jours, voire plus, de mobilisation des cheminots il nous paraît important de faire un premier bilan. Indéniablement que ce soit le 22 mars, les 03 et 04 avril tout comme les 08 et 09, les cheminots se sont fortement mobilisés pour exiger le retrait du projet de loi issu du rapport Spinetta.

RETRAIT DU PROJET PACTE FERROVIAIRE !

Nous réaffirmons à FO Cheminots qu'il est possible de gagner !

Les cheminots sont attachés, et avec raison, à l'unité de leurs Organisations Syndicales, ils ont déjoué tous les pièges de la division !

Les Assemblées Générales de grévistes cherchent avec détermination la voie pour gagner !

Alors que le « débat » s'est ouvert à l'Assemblée Nationale le lundi 09 avril, la meilleure réponse des cheminots pour démontrer leur opposition était d'être massivement en grève. Et bien ils l'ont fait !

Les députés ont donné leur aval au changement de statut juridique de l'entreprise SNCF en Société Nationale à capitaux 100% publics, en langage plus simple en Société Anonyme.

Notons au passage que seuls 94 députés sur 577 avaient pris le soin de faire acte de présence dans l'hémicycle, cela prouve le grand intérêt qu'ils portent à l'Entreprise Historique de service public qu'est la SNCF !

La grève puissante pèse sur l'exécutif !!! Le ministre de tutelle, Nicolas Hulot, a même dû monter au créneau pour défendre le ministre des transports, mettant au passage ses « convictions » écologistes dans sa poche ! Le premier ministre n'y suffisant pas c'est le chef de l'État en personne qui devrait sortir du bois et monter aussi en première ligne ce jeudi.

Les Assemblées Générales qui se tiendront dans l'unité devront se prononcer pour trouver les conditions pour amener les cheminots à la victoire. Cette victoire, c'est le retrait pur et simple du projet de loi !

**PLUS QUE JAMAIS, RETRAIT DU PROJET DE LOI !
PLUS QUE JAMAIS, UNITÉ !
PLUS QUE JAMAIS, GRÈVE !**

Cheminots FO 09 AVRIL 13h TOUS MOBILISÉS DEVANT L'ASSEMBLÉE NATIONALE !

NON AU PACTE FERROVIAIRE !



ASSEMBLÉE NATIONALE

FO

LES CHEMINOTS SONT DÉTERMINÉS ET EN GRÈVE !

10 avril 2018



L'intervention télévisuelle du Président de la République E. Macron ne fait que renforcer la détermination des grévistes. Il ne s'engage qu'à un bras de fer avec les grévistes !

Cheminots FO **MERCI ...**
pour le conseil aux grévistes Monsieur le Président !



"Oui, on doit aller jusqu'au bout", c'est en ces termes que le président de la république a abordé le conflit des cheminots.

VS



Mais voilà il y a un hic, les grévistes sont déterminés, ils sont dans l'unité et ils refusent en bloc votre réforme !

Après le ministre des transports, nous avons eu droit au ministre de tutelle et de la pollution en la personne de Nicolas Hulot, puis le premier ministre chamboulant son agenda, et là c'est au tour du Président de la République qui entre dans la danse. Le président Jupiter appellera t'il le divin pour lui venir en aide ? Ce gouvernement ne sait pas comment se « dépatêtrer » de la situation, une réforme qui selon eux allait passer comme si de rien n'était et il se retrouve devant un front syndical total.

Des réunions d'enfumage, une soixantaine au ministère, n'y ont rien fait !

Le ministre de tutelle Hulot le pollueur essayant de venir à la rescousse, celui-ci doit être le moins crédible de tous et c'est un exploit tant ce gouvernement est truffé d'amateurs.

Le premier ministre mettant tout son poids dans la balance, pour mémoire c'est lui qui avait présenté le rapport Spinetta en grandes pompes, près de deux mois après il est empêtré dans ce qui aurait dû n'être qu'une formalité selon lui.

Le Chef de l'État, Jupiter en personne, est redescendu sur terre pour faire la leçon de morale aux cheminots et au-delà à tous les salariés de ce pays.

Mais la mayonnaise ne prend pas, quelle cartouche reste t'il à cet exécutif ?

Peut-être le Pape? Est-ce la raison pour laquelle Macron a rencontré les évêques de France ces derniers jours?

La double facette du Gouvernement : il dit s'engager pour une réforme juste alors que dans les faits il n'engage que la destruction du service public ferroviaire, la destruction de l'emploi cheminot, et ce avec l'appui d'une majorité de députés libéraux !

Cheminots FO **OUI, ON DOIT ALLER JUSQU'AU BOUT ! PLUS QUE JAMAIS, GRÈVE !**

Alors face aux ministres divers et variés, face au Président de la République, nous n'avons qu'une force : celle de la grève dans l'unité !

Ne lâchons rien !

13 avril 2018

Cheminots FO **UN ENFUMAGE DE PLUS EN PLUS GROSSIER ! LA MINISTRE TENTE DE NOUS DIVISER, NOUS RÉPONDONS: « UNITÉ ! »**

La ministre des transports a, paraît-il, écrit à certaines Organisations Syndicales. C'est une méthode pour le moins particulière de considérer à priori certains comme des partenaires privilégiés. Pour FO Cheminots, il ne fait aucun doute que toute Organisation Syndicale digne de ce nom fera la même analyse que nous.

« UNITÉ ! »

Le projet de loi pour un nouveau Pade Ferroviaire a été voté à l'Assemblée Nationale. Les mensonges du Gouvernement apparaissent au grand jour !

A VOTÉ **QUI** aujourd'hui pourrait encore croire les pseudos-engagements du Gouvernement ?

QUI pourrait croire un Gouvernement qui prétend s'engager sur la garantie d'emploi des cheminots alors que ce n'est prévu dans sa loi en cas de faillite d'un opérateur ou de réduction de l'offre de transport ferroviaire ? **?!?**

QUI pourrait croire un Gouvernement qui prétend s'engager sur une ouverture progressive à la concurrence alors qu'il dans sa loi « les Entreprises Ferroviaires peuvent assurer librement des services de transport ferroviaire de voyageurs et de marchandises » suivi de « le présent article s'applique à compter du 1er janvier 2019 » ? **?!?**

QUI pourrait croire un Gouvernement qui prétend s'engager à ce que la SNCF reste 100% publique alors qu'il écrit dans sa loi que SNCF Mobilités et SNCF Réseau sont « soumises aux dispositions du code de commerce relatives aux Sociétés Anonymes » (minimum de 2 actionnaires) ? **?!?**

QUI pourrait croire un Gouvernement qui prétend s'engager sur une portabilité des droits et qui écrit dans sa loi que la portabilité s'exerce « dans les conditions prévues aux articles L2261-14, L2261-14-2 et L2261-14-3 du code du travail », c'est-à-dire pour 15 mois maximum ? **?!?**

QUI pourrait accepter ce qui n'est rien moins qu'une privatisation ? Qui pourrait ne pas voir ce qui s'est passé à fret SNCF et qui aboutit aujourd'hui à sa filialisation ? Qui pourrait ne pas voir que la seule chose qui justifie toutes ces discussions c'est la volonté d'en finir avec le Statut ? **?!?**

AUCUNE ORGANISATION NE PEUT ACCEPTER CETTE RÉFORME ! UNITÉ DANS LA GRÈVE JUSQU'AU RETRAIT ! POUR UNE SNCF UNE ET INDIVISIBLE SOUS MONOPOLE PUBLIC !

16 avril 2018

UNITÉ DANS LA GRÈVE JUSQU'AU RETRAIT !



La direction SNCF pour tenter de diviser les cheminots en grève, communique sur le fait que les 50 000 cheminots de SNCF Réseau ne sont pas concernés dans le cadre des personnels transférés !
Avec 9 000 kilomètres de lignes menacées de fermeture, d'une concurrence sur la maintenance du réseau, ... la SNCF tente de nous faire croire que tous les emplois seront pérennes !

Cheminots FO TRANSFERT DE PERSONNEL

LES CHEMINOTS DE SNCF RÉSEAU ... ne sont pas concernés ???

POURQUOI UNE TELLE ANNONCE ?

C'est en ces termes que l'entreprise communique le 11 avril, expliquant brièvement dans une "info réforme" que les agents des EIC, Maintenance & Travaux ou SNCF Réseau en général ne feront pas partie des salariés transférés en cas de perte d'appels d'offres par SNCF !!!

Les promesses n'engagent que ceux qui y croient ...

Si nous comprenons bien cette annonce, pourquoi vouloir rassurer les 50 000 cheminots de réseau soit 1/3 des effectifs du GPF? Cela laisse supposer que contrairement à ce que clairement les directions de SNCF Réseau et SNCF Mobilités, l'ouverture à la concurrence ne serait donc pas une bonne chose du moins pour les autres cheminots !

Dans cette période de lutte, de rapport de force, de grève, l'Entreprise et le Gouvernement usent de tous les moyens pour diviser les Cheminots, faire taire la grogne et passer les contre-réformes.

Mais où est donc la promesse de la loi de 2014, que nous avons combattue, et ses passerelles entre les 3 EPIC ?

La direction se garde bien d'expliquer les conséquences et l'avenir aux cheminots de l'infra qui travaillent sur les 9000 kilomètres de lignes menacées !

**PLUS QUE JAMAIS, RETRAIT DU PROJET DE LOI
RETOUR À UNE SNCF UNE ET INDIVISIBLE
TOUS CONCERNÉS, TOUS EN GRÈVE**

17 avril 2018

**L'UNITÉ SYNDICALE,
LA VRAIE, DEVIENT
PRIMORDIALE !**

Cheminots FO

**Communiqué Fédéral FO Cheminots
18 avril 2018**

**FO CHEMINOTS : bilatérale du 17 avril au ministère
« modernisation sociale du secteur ferroviaire »**

Le 1^{er} janvier 2020 tout sera détruit, à moins que ...

Le ministère ne se cache plus, à cette date Fret SNCF sera filialisé, le recrutement au statut sera terminé, les transferts de personnel seront engagés ...

Au bout de deux mois de concertation le point d'accostage est pire qu'au début des discussions. Non seulement il n'y avait rien à négocier mais pire ils vont plus loin que la couleur annoncée !

Dans à peine 18 mois il n'y aura plus de recrutement au statut !

A cette date Fret SNCF sera filialisé !

La SNCF sera une Société Anonyme !

Les agents qui travaillent à plus de 50% pour un produit qui partira à un nouvel opérateur ferroviaire, seront dans l'obligation d'accepter le transfert de leur contrat de travail ou ce sera la porte !!! **La condition d'une proposition faite à l'agent d'un reclassement par l'opérateur cédant disparaît !!!**

Il n'est plus possible de tergiverser. Il faut réunir partout en Assemblée Générale et débattre de comment stopper leur bras meurtrier. Les Organisations Syndicales ont une responsabilité historique.

La grève démontre que les cheminots sont prêts à en découdre !

L'unité des fédérations est primordiale. Notre fédération lance un appel solennel à nous réunir pour donner les moyens aux cheminots de gagner.

Il en va de notre avenir à tous !

La Fédération.

Contacts Presse :

François GRASA
Secrétaire Général
06 07 13 36 31

Philippe HERBECK
Secrétaire Général Adjoint
06 18 80 59 54

LIBRE ET INDÉPENDANT !

Fédération FO Cheminots - 68, rue Stéphenson 75018 PARIS
federation@fo-cheminots.fr 01 55 26 94 00



Cheminots FO FRET SNCF 2020

FILIALISATION = PROVOCATION = PRIVATISATION !!!

Alors que le président « Jupitérien » annonçait dimanche 15 avril au soir à des millions de français qu'il était attaché au service public, le lendemain, en visite au port de Bonneuil-sur-Marne, le premier ministre Edouard Philippe a officiellement demandé à Elisabeth Borne, la ministre des transports, un nouveau plan de soutien au secteur du fret, qui passe, oh surprise sur la filialisation de Fret SNCF en 2020.

Il n'aura fallu que dix petites années pour passer de l'ouverture à la concurrence du Fret ferroviaire à la filialisation de Fret SNCF.

Il en faudra encore moins, si nous les laissons agir de la sorte pour privatiser toute la SNCF !!!

On est bien loin de l'intérêt général qui devrait absolument prévaloir. Désormais l'objectif premier, sans surprise : la rentabilité ! Et par voie de conséquence, les dividendes des inévitables futurs actionnaires. Pour les cheminots du Fret, dont les effectifs sont passés de 15000 à 6000 depuis l'ouverture à la concurrence, avec un projet de suppression de 3 000 postes supplémentaires, le Statut est mis officiellement au pilon !

C'est donc le point d'orgue du dogme de Bruxelles, aux ordres de la finance, qui a imposé une séparation comptable de l'activité fret des autres branches du groupe ferroviaire. Quand on veut tuer son chien, ... on dit qu'il a la rage ! Il en sera donc de même pour le transport de voyageur !

Pour Fret SNCF c'est la liquidation pure et simple en passant par la filialisation qui vaut privatisation!

Un connaisseur du dossier déclare, « SNCF Mobilités conservera l'ensemble de la dette accumulée, soit 4,3 milliards d'euros, et devra recapitaliser à hauteur de 200 à 300 millions d'euros la nouvelle structure pour s'assurer qu'elle peut vivre toute seule », tout est dit !



**FRET SNCF = LABORATOIRE DE TOUTE LA SNCF !
C'EST TOUS EN GRÈVE, JUSQU'AU RETRAIT
DE CE PROJET DE LOI ! C'EST TOUS AUX AG !**

17 avril 2018

La fédération **FO Cheminots** fait la parfaite démonstration que les méfaits d'une ouverture à la concurrence dans le ferroviaire comme celle du Fret, amène en 10 ans cette activité à passer d'un monopole public d'État à sa filialisation complète, synonyme de privatisation ! Sans cesse, nous avons demandé qu'avant même d'ouvrir à la concurrence voyageur un bilan soit dressé par le Gouvernement sur l'ouverture à la concurrence du Fret. A cela, la réponse à toujours été **NON !**

FRET

En image, au triage de Sotteville en Normandie le cimetière Fret à ciel ouvert. **Ah oui, la concurrence redynamise un marché !!!**



Rencontre à Matignon avec le 1^{er} Ministre Edouard Philippe décrochée de dernières minutes par notre Confédération Force Ouvrière sous l'impulsion de son nouveau Secrétaire Général Pascal Pavageau.

Cheminots FO

Communiqué Fédéral FO Cheminots
07 mai 2018

FO CHEMINOTS : La confédération Force Ouvrière et sa fédération des cheminots reçues à Matignon par le premier Ministre !
Rien de nouveau sous le soleil !!!

Durant une heure, la délégation FO menée par son secrétaire général de la confédération Pascal Pavageau a réitéré ce que sa fédération de cheminots n'a eu de cesse de répéter depuis deux mois auprès de la ministre des transports. Force est de constater que le message n'était pas passé et donc nous avons dû insister sur les points suivants :

- Le statut est protecteur tant pour les cheminots que pour les usagers
- L'ouverture à la concurrence n'est pas une obligation
- Aucun bilan de l'ouverture à la concurrence du fret ferroviaire n'a été tiré
- Renvoyer à une négociation de la Convention Collective serait faire un chèque en blanc au Gouvernement
- Lorsque le gouvernement dit que le statut est un frein au développement du ferroviaire cela n'est qu'une position dogmatique de sa part

Nous avons aussi réaffirmé que l'extension du statut est faisable à tous les salariés du ferroviaire, c'est d'ailleurs ce qui s'est fait lors de l'ouverture à la concurrence du gaz et de l'électricité.

Le Gouvernement reste sur une posture dogmatique en trois points :

- Ouverture à la concurrence
- Evolution de la structure de la SNCF
- Fin du statut pour les nouveaux embauchés

Une fois plus, le Gouvernement fait preuve d'amateurisme en confondant réglementation du travail avec Statut, Statut avec dictionnaire des filières. Le sac à dos social se transforme en une hypothétique négociation de branche. En clair on détruit le Statut et on « négocie » sur un champ de ruines au-delà du passage de la loi !

Deux mois après le début des « concertations » rien n'a avancé, les raisons de la grève sont donc les mêmes qu'au début du conflit.

La fédération FO Cheminots demande donc aux Assemblées Générales de grévistes de discuter de la situation et de se déterminer pour que la grève se durcisse et soit victorieuse !

Retrait du projet de loi !

FO Cheminots

LIBRE ET INDÉPENDANT !

Fédération FO Cheminots - 68, rue Stéphenson 75018 PARIS
federation@fo-cheminots.fr 01 55 26 94 00

Contacts Presse :
François GRASA
Secrétaire Général
06 07 13 24 21
Philippe HERBECK
Secrétaire Général Adjoint
06 18 80 59 54



Après une heure d'échanges, le Gouvernement confirme sa posture dogmatique de casse sans de réels arguments. Nous y apprendrons également que le sac à dos social, outil de contrepartie tant prôné depuis le début par la ministre E. Borne, serait finalement de la responsabilité d'une ultérieure négociation avec l'UTP (patronat du ferroviaire).

Pour FO Cheminots, il faut durcir la grève pour obtenir le retrait de ce projet de loi !

L'interfédérale des 4 fédérations représentatives à la SNCF décide d'un référendum en cherchant à faire voter les 150 000 cheminots. Pour **FO Cheminots référendum ou pas, le Pacte Ferroviaire on n'en veut pas !**

Cheminots FO RÉFÉRENDUM OU PAS, LE PACTE FERROVIAIRE ... ON N'EN VEUT PAS !

MARS 22 C'est donc depuis le 22 mars que les cheminots ont entamé le combat **contre** le pacte de destruction du service public ferroviaire. Tous les cheminots le savent, cette contre réforme est néfaste tant pour eux que pour les usagers !

Toutes les Organisations Syndicales ont exprimé leur opposition.

Toutes les Organisations Syndicales se sont inscrites dans la grève !

Les cheminots ont répondu massivement au travers de la grève dite « du 2 sur 5 », pour autant le premier ministre signifie qu'il maintient la totalité du projet de loi ! Aucune Organisation Syndicale ne peut se satisfaire de cela. **Les cheminots n'ont pas fait grève pour une reprise partielle ou totale de la dette !**

MAI 14 Il est annoncé une journée **sans cheminots** le 14 mai, c'est à dire la grève totale. Nous nous inscrivons pleinement dans cette démarche car seule la grève unis les fera céder. D'autres initiatives sont proposées, référendum, consultation, ... Nous sommes persuadés que si les fédérations de cheminots appelaient à la **grève totale jusqu'au retrait, la grève serait victorieuse !** C'est ce que propose la fédération FO Cheminots à toutes les autres fédérations et à tous les cheminots. Le Gouvernement reste figé et veut passer en force sa contre réforme dogmatique, le premier ministre l'a signifié dès la sortie des auditions des 5 Organisations Syndicales lundi 07 mai. **Notre riposte doit être la hauteur de l'enjeu.**

GRÈVE JUSQU'AU RETRAIT !

Cheminots FO LE 14 MAI TOUS EN GRÈVE DANS L'UNITÉ !

10 mai 2018

Pour FO Cheminots, chaque journée de grève doit être l'objectif d'une journée sans cheminots !

GRÈVE JUSQU'AU RETRAIT !

Cheminots FO De démentis pitoyables en mensonges éhontés

DIRECTION ET GOUVERNEMENT se prennent les pieds dans le tapis !

Un compte-rendu d'une réunion de travail entre la SNCF et le Ministère a « fuité » ce week-end dans la presse. Non contents de l'incompétence qui permet ce genre de chose, nos grands dirigeants ont cru bon de réagir. Ils auraient été plus avisés de s'abstenir.



CÔTÉ DIRECTION SNCF :

• La direction affirme sans honte que le but de cette réunion et des amendements discutés n'est pas du tout la filialisation du TER. Pourtant nous avons le compte-rendu entre les mains ! Et qu'y est-il écrit ? Ceci :



Extrait Compte-Rendu

« Filialisation »
- Amendement proposé par SNCF : rédaction actuelle des missions de Mobilités empêche la filialisation de TER au niveau de Mobilités et de la holding. C'est pourquoi il est nécessaire de modifier les articles L. 2101-1 sur les missions de SNCF et L2141-1 sur les missions de Mobilités. Cab n'est pas convaincu que ce soit nécessaire à l'ère vue => DIGITM instruit le sujet. »

• Le Temps réel poursuit en affirmant que la SNCF n'a absolument pas demandé à ce que les titres de SNCF Mobilités et SNCF Réseau ne soient pas inaccessibles... Là encore, que dit ce compte-rendu ?

Extrait Compte-Rendu

« Inaccessibilité des titres »
- Amendement proposé par le cab : Prévoir l'inaccessibilité. Nous avons insisté sur la nécessité de le restreindre au niveau de la holding. »

Toute honte bue, des mensonges effrontés pour tenter de camoufler ce qui saute aux yeux !! Le but de cette réforme est à terme la privatisation !

CÔTÉ GOUVERNEMENT :

Madame là Ministre n'est pas en reste !

• Mme Elisabeth Borne croit bon d'ajouter sa pierre à l'édifice banal du mensonge effronté. Voilà la réaction de Mme La Ministre via son compte Twitter :



C'est juste un bon gros mensonge encore ! Nous invitons tout le monde à vérifier par lui-même, le texte de loi voté à l'Assemblée Nationale le 17 avril en première lecture est disponible sur internet. A aucun moment les parts de la SNCF détenues par l'Etat ne sont inaccessibles ! Ce caractère inaccessible a même été proposé comme amendement par des parlementaires et rejeté au vote, notamment par le groupe LREM, c'est-à-dire la majorité gouvernementale !

La panique gagne les sommets ! Plus que jamais dans l'unité revendiquons le retrait pur et simple du nouveau pacte ferroviaire !!!

Les « journées sans cheminot » doivent devenir quotidiennes ! Il est temps de durcir le ton, par la grève jusqu'au retrait !!!

STOP

Cheminots FO

GRÈVE JUSQU'AU RETRAIT ! UNITÉ SYNDICALE ! UNITÉ DES CHEMINOTS !

13 mai 2018

Cheminots FO 14 MAI

**NON A LA CASSE SOCIALE !
NON A LA CASSE DU FERROVIAIRE !**

RÉSISTER REVENDIQUER GAGNER !

STOP

GRÈVE ET MANIFESTATION

13h30 SNCF PARIS GARE DE L'EST

À RÉPUBLIQUE

**TOUS CONCERNÉS,
TOUS MOBILISÉS !**

FO

Les journées de grève s'enchaînent tout comme les manifestations, qu'en déplaise au Gouvernement, les cheminots sont dans la rue car ils refusent cette contre-réforme injustifiée !

Cheminots FO MANIFESTATION 22 MAI

NOUS Y SERONS !

Les camarades de la fonction publique seront en grève le 22 mai pour défendre le statut de la fonction publique et leur statut.

PAS DE RÉPUBLIQUE SANS SERVICE PUBLIC

Nous, cheminots, sommes en grève depuis plusieurs semaines pour dire NON au projet de loi Pacte Ferroviaire, destructeur du service public ferroviaire, destructeur de notre statut ! Nous ne souhaitons pas être enfermés dans un isolement.

C'est pourquoi, le 22 mai, nous irons manifester avec nos camarades de la fonction publique. Pour les soutenir mais aussi pour continuer de lutter contre ce Gouvernement qui s'entête toujours à vouloir privatiser le ferroviaire français sans prendre connaissance ni exemple de ce qui ne marche pas ailleurs !!!

Pour preuve: Ce mercredi le Gouvernement britannique a annoncé qu'il allait renationaliser certaines lignes de train dans l'est du pays. Alors que ces lignes avaient été attribuées fin 2014, la franchise n'a pas réussi à être rentable et ce n'est pas un cas isolé puisque c'est la troisième franchise privée qui échoue.

Alors que nous nous battons depuis le début contre la privatisation du ferroviaire français au travers de l'ouverture à la concurrence, il est pour le moins cocasse que la ministre des transports prenne pour exemple nos voisins britanniques !

Alors madame la Ministre, monsieur le Premier Ministre, monsieur le Président, allez vous enfin changer votre copie au vu de ces derniers éléments ?

UNITÉ POUR GAGNER ! UNITÉ POUR GAGNER ! UNITÉ POUR GAGNER !

Un 22 MAI pour la défense des services publics et des agents sous statuts !



18 mai 2018

Reprise de la dette, partielle ou totale par le Gouvernement, les cheminots ne font pas grève depuis le 22 mars pour cela ! Ils sont en grève car ils refusent le Pacte Ferroviaire dans son ensemble !



Cheminots FO

Pacte Ferroviaire : La grève n'est pas finie, loin s'en faut... Processus parlementaire ou pas, cette réforme on n'en veut pas !

D'ici la mi-juin certes le processus législatif devrait être terminé, cependant la grève n'est-elle pas d'actualité ?

Cette réforme qui détruit le service public ferroviaire et l'entreprise historique sera-t-elle pour autant plus acceptable à la fin du processus législatif ? La réponse est bien évidemment NON !!!

Les cheminots sont ils en grève depuis le 22 mars ou le 3 avril sur une histoire de dette? Oui pourrait crier victoire sur une reprise partielle ou totale de la dette ?

Les cheminots refusent cette contre réforme Ils se mobilisent sur ces revendications :

- Retrait du pacte ferroviaire !
- Maintien du statut !
- Refus de l'ouverture à la concurrence et refus du transfert de personnel !
- Non à la filialisation de fret SNCF, de Gare et Connexion ou autres secteurs!
- Non à la transformation de la SNCF en Sociétés Anonymes !



Ce gouvernement (ministre des transports, premier ministre) reste souti aux revendications portées par les fédérations de cheminots, le passage à l'Assemblée nationale et au sénat n'a rien fait évoluer.

Ceux qui pensaient qu'il y aurait des incertitudes en cas de transferts de personnel en sont pour leurs frais : la réponse est donnée par la ministre elle même à savoir, transfert obligatoire sans garanties ! C'est perte du statut, point barre ! Si une table ronde tripartite ETAT/UTP/OS était organisée, la fédération FO des cheminots s'y rendrait pour dire : « retrait du pacte ferroviaire ! ».

Quant aux garanties qui pourraient être obtenues dans la Convention Collective Nationale, c'est le patronat lui même qui y répond par le voix de l'UTP en précisant, « la convention collective n'a pas vocation à être à la hauteur du statut ».

Plus que jamais, unité pour le retrait du pacte ferroviaire !

Pas touche à mon statut !



Plus que jamais, tous en grève ! Amplifions encore le mouvement ! Résister Revendiquer GAGNER!

05 juin 2018

La fédération FO Cheminots solidaire des camarades et cheminots de la région PACA par sa présence à une conférence de presse à Marseille initiée par l'UD FO 13 et l'UR FO Cheminots PACA.



Communiqué Fédéral FO Cheminots 06 juin 2018

FO CHEMINOTS : Rassemblement et conférence de presse à Marseille Saint Charles à l'initiative de l'UD13, l'UR PACA et la Fédération.

Ce mardi 5 juin, les cheminots Force Ouvrière de PACA avaient organisé une rencontre en gare St Charles. Après deux mois de conflit cette initiative a été fortement appréciée par les camarades en grève à l'appel de leur syndicat FO.

Venus de tous les services de Marseille (de réseau, comme de mobilité ou de l'EPIC de tête), renforcés par les camarades de Toulon, Gap et Miramas, ils sont venus débattre avec la Fédération FO des cheminots et l'Union Départementale des Bouches du Rhône. Nombre de syndicats FO de l'interpro étaient également venus apporter leur soutien de par leur présence et une solidarité financière.

Une prise de parole et une conférence de presse ont eu lieu sur le parvis de la gare de Marseille Saint Charles avec le secrétaire régional Gilbert Dhameincourt, insistant sur la mobilisation des cheminots de PACA, mais aussi sur les revendications que Force Ouvrière porte depuis le début.



Ensuite le secrétaire de la Fédération des cheminots, François Grasa, rappela les revendications et l'opposition de la Fédération FO des Cheminots à l'ouverture à la concurrence, le refus de la disparition du Statut, du transfert de personnel, le refus des filialisations (Fret, Gare et Connexion...).

Puis ce fut le tour de Franck Bergamini pour l'UD Force Ouvrière des Bouches du Rhône, ce dernier insistant sur le rôle majeur de la bagarre des cheminots pour l'ensemble des salariés de ce pays.



Les différents orateurs appuyant sur la proposition de la confédération Force Ouvrière d'une initiative interprofessionnelle pour bloquer le pays.

Nul doute que l'initiative d'une rencontre entre la Fédération FO des cheminots et les Unions Départementales sera reprise dans d'autres villes, régions, départements, la fédération FO des cheminots y répondra favorablement !



Contacts Presse :
François GRASA
Secrétaire Général
06 07 13 26 21
Philippe LARAN
Secrétaire Fédéral
06 75 61 29 20

Cheminots FO

LIBRE ET INDÉPENDANT

Fédération FO Cheminots - 68, rue Stéphenson 75018 PARIS
federation@fo-cheminots.fr 01 55 26 94 00



Cheminots **FO**

Du retrait du pacte à l'abrogation de la loi !

La loi a été votée tant au sénat qu'à l'assemblée. Et alors ?

La revendication du retrait était juste : revendiquer l'abrogation de la loi ne le serait pas ?

Réponse: **oui, toutes les fédérations étaient opposées au rapport Spinetta. Processus législatif fini ou pas, la fédération FO des cheminots reste opposée à l'ouverture à la concurrence, à la fin du statut, au transfert obligatoire des contrats de travail, à la transformation de la SNCF en SA, aux filialisations du fret, de gare et connexion...**

Vendredi s'est tenue la réunion tripartite, réunissant les organisations syndicales (FO, CGT, UNSA, SUD, CFDT) le patronat UTP et le gouvernement représenté par le ministre des transports. Voici un florilège de petites phrases lourdes de sens.

- « Cette réunion n'est pas une réunion de négociation » ... La ministre.
- « Nous ne sommes pas là pour négocier mais pour appliquer la loi » ... l'UTP appuyant les propos de la ministre.
- « Cette grève n'a que trop duré » selon l'UNSA et la CFDT.
- « Même les engagements du premier ministre ne sont pas tenus » affirme la CGT, rappelant les propos d'Edouard Philippe.
- « La négociation de la convention collective doit prendre pour base le statut des cheminots » déclare SUD.
- « Nous proposons une bourse de l'emploi et d'examiner prioritairement les candidatures pour un emploi dans la branche pour ceux qui perdraient leur emploi » ose déclarer l'UTP : la voilà leur fa-meuse « sécurisation de l'emploi » ...

Pas touché à mon statut !



Cheminots **FO**

**Plus que jamais, tous en grève !
Amplifions encore le mouvement !**

Cheminots **FO**



Continuons le mouvement!

Cette première parodie de réunion laisse entrevoir la « déprotection » que vont subir les cheminots au travers d'une CCN de bas étage ! Les contractuels seront les premières victimes puisqu'il vont perdre immédiatement la protection contre le licenciement économique dont ils bénéficiaient de fait au sein de la SNCF !!

Force Ouvrière a rappelé pour sa part qu'elle avait proposé la seule solution qui soit réellement « de haut niveau » : **l'extension du Statut à l'ensemble des salariés de la Branche Ferroviaire**. Nous avons demandé que chacune des dispositions statutaires et réglementaires en vigueur à la SNCF soit transcrite dans la Convention Collective Nationale, car, sans cela, la concurrence se fera par le dumping social.

Nous avons enfin rappelé à Mme la Ministre que le CPE aussi avait été voté et qu'il n'a jamais été appliqué.



Alors que les cheminots sont à plus de 30 jours de grève, alors que les fédérations FO, OGT et SUD ont exprimé leur refus d'accepter cette contre-réforme, n'est-il pas d'actualité de se réunir rapidement pour donner aux cheminots les moyens de faire reculer ce gouvernement provocateur ?

Lors de nos rencontres avec le premier ministre et avec la ministre des transports nous avons dit :

« que le gouvernement recherchait un chèque en blanc, en détruisant le statut de 150000 cheminots et laissant une hypothétique négociation sur un champs de ruines... »

Avec notre confédération nous avons exigé le retrait, nous n'avons pas changé d'orientation.

- Non la CCN ne sera pas de haut niveau !
- Cette CCN sera loin d'être à la hauteur du statut ça c'est une certitude !
- Cette loi est inique, cette loi doit être abrogée : ce qu'instaure une loi une autre peu la défaire !
- La grève des cheminots est toujours légitime.

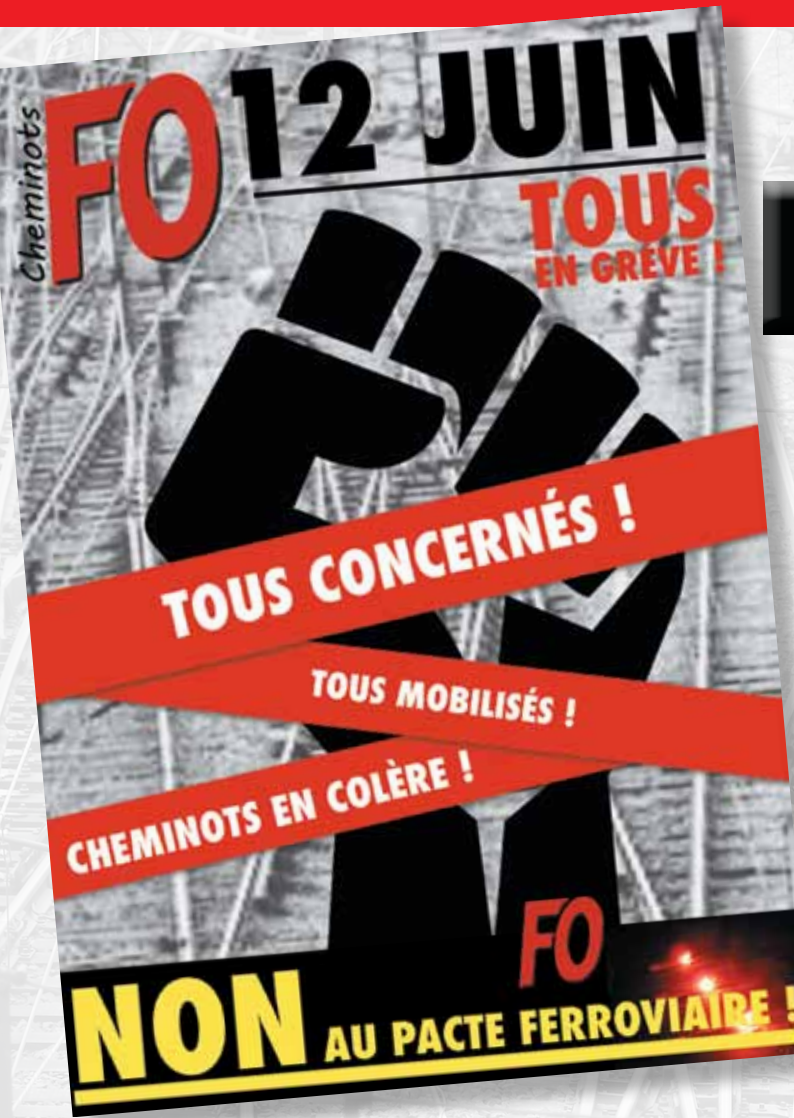
FO

RÉSISTER REVENDIQUER GAGNER !

Confédération FO et Fédération FO Cheminots solidaires dans la revendication « Abrogation de la loi Pacte Ferroviaire ! »



À Matignon, au ministère, dans tous les médias, à la SNCF, dans les manifestations, dans les rassemblements, dans les assemblées générales de grévistes, auprès des usagers, auprès des cheminots, pas de double discours à Force Ouvrière : **NON au rapport Spinetta, RETRAIT du projet du pacte ferroviaire, ABROGATION de la loi !**



ILS VEULENT NOUS ENTERRER ...

... ET POURTANT NOUS SOMMES TOUJOURS LÀ !

Communiqué Fédéral FO Cheminots
12 juin 2018

FO CHEMINOTS : En date du 11 juin 2018, le ministre des Transports sans l'accord trouvé entre les députés et les sénateurs dans la commission mixte paritaire (CMP) sur le projet de loi pour un nouveau pacte ferroviaire.

Cette position de la tutelle n'étonnera personne, surtout pas les cheminots, puisque depuis le SNCF, le gouvernement souhaite attaquer les fondements même de l'entreprise historique.

Comme le ministre le rappelle dans son communiqué, ce pacte signe la mort du recrutement au statut, l'ouverture à la concurrence, une nouvelle organisation de la SNCF, nous pourrions y rajouter le transfert obligatoire du personnel, la filialisation du Fret, de gare et connexion et de grandes menaces sur des milliers de kilomètres de lignes.

Le ministre se félicite de la méthode employée ! Et quelles méthodes : entre concertations, bilatérales, multilatérales où il n'a jamais été question de changer ne serait-ce qu'une virgule de ce projet funeste pour nous cheminots.

Le ministre exprime sa satisfaction d'avoir poursuivi le dialogue avec certaines organisations syndicales et remercie le travail des sénateurs ayant permis d'enrichir le texte !

Où sont-elles les avancées ? Quelles modifications bénéfiques ont été faites pour les cheminots ? NULLE PART PUISQU'IL N'Y EN A PAS !

A la fédération Force Ouvrière des cheminots nous ne félicitons ni le gouvernement, ni Madame la Ministre, ni les sénateurs et nous ne voulons nullement de ce texte. Nous revendiquons plus que jamais le retrait de celui-ci, c'est ce que nous exprimerons une fois de plus lors de la réunion tripartite le 15 juin entre les organisations syndicales, l'UTP et le ministère des transports.

La direction sûre de son fait en servant zélé du gouvernement ne s'interdit plus aucune agression contre les cheminots, pour preuve les roulements et accords des ADC de Paris Saint Lazare, ou encore sur la suppression des postes d'accueil en gare de Nancy ! Il faut les stopper d'urgence, c'est pourquoi nous appuyons toutes les initiatives locales contre les plans destructeurs de la direction, bras armé du gouvernement.

Voilà trois mois que les cheminots dans la grève et dans les Assemblées Générales exigent :

- Le maintien du statut !
- Le refus de l'ouverture à la concurrence !
- Le retour à une SNCF une indivisible sous monopole public d'Etat !
- Le refus des filialisations (Fret, Gare et connexion...)

Voilà trois mois qu'avec eux, nos collègues les cheminots, nous exigeons : Le retrait du projet de loi !

LIBRE ET INDÉPENDANT

Fédération FO Cheminots - 68, rue Stéphenson 75018 PARIS
federation@fo-cheminots.fr 01 55 26 94 00



Le Gouvernement tente une réunion tripartite État/UTP/Organisations Syndicales pour sonner la fin de la grève avant la période estivale juillet-août, et bien la réponse de la fédération **FO Cheminots** reste inchangée

« la grève continue pour l'abrogation de la loi Pacte Ferroviaire ! »

FO Cheminots
Communiqué Fédéral FO Cheminots
15 juin 2018

FO CHEMINOTS : Déclaration faite à Mme la Ministre des transports lors de la réunion tripartite du 15 juin 2018.

Nous l'avons compris depuis le début, la Fédération FO des cheminots est et restera quel qu'il advenne opposée à l'ouverture à la concurrence, à la fin du Statut, à la privatisation de la SNCF que vous insistez en la transformant en société anonyme.

Nous sommes bien sûr conscients de la nécessité d'un cadre collectif protecteur pour l'ensemble des cheminots, qu'il s'agit à la SNCF ou dans les entreprises ferroviaires privées. Mais, loin de nous consacrer à élaborer un tel cadre, vous attribuez le seul cadre collectif existant de tout niveau, le statut des cheminots, pour ensuite nous demander ce que nous désirions construire sur le champ de ruines que vous laissez.

Nous vous remercions pour les garanties, les seules à notre connaissance pour tous les cheminots : l'exemption par décret du Statut à tous les cheminots, de la SNCF comme des EP privées. C'est la seule proposition réaliste, et la solution qui a été trouvée pour les industries électriques et gazières.

Mme la Ministre, toute négociation viable sur l'avenir du transport ferroviaire en France ne peut être envisagée qu'avec un préalable : le retrait pur et simple de votre nouvelle partie ferroviaire.

Sans ce préalable, vous demandez aux représentants des salariés de négocier la longueur de la corde pour les pendre.

Nous aurons entendu les discours gouvernementaux, généreusement relayés par des médias qui mentent et volent les factures, sur les supposées garanties que votre loi apporterait aux salariés de l'entreprise historique.

Sur quelles garanties parlez-vous de justice ?
De ce que votre loi apporte la garantie de l'emploi, et qui est en réalité une protection contre la licencie massive demandée ? Comment votre projet d'être transformé dans une convention collective alors que les entreprises concernées à cette convention sont autorisées par la loi à procéder à de tels licenciements ? Comment transcrire cela alors même que le statut « organisation du travail et esprit de travail » est déjà là ?
De la fermeture « inconditionnelle des sites » ? Vous oubliez donc, comme ceux d'EDF, de GDF, de France Télécom ou d'Air France ?
De la reprise de la dette ? Aucun cheminot n'a fait grève pour le rapatriement d'une dette qui n'est pas la sienne, qui est à éteindre, extérieurement.
D'un droit au retour pour les cheminots transférés au CSE ou à y aurait, sans un jumeau, un emploi du possible à la SNCF pour les agents dont elle n'est d'ailleurs pas ?

Contacts Presse :
François GRASA
Secrétaire Général
06 07 33 26 21
Daniel FÉTE
Secrétaire Fédéral
06 36 76 35 42

FO
Fédération FO Cheminots - 66, rue Stephenson 75018 PARIS
① federation@fo-cheminots.fr ☎ 01 55 20 94 00

FO Cheminots
Communiqué Fédéral FO Cheminots
15 juin 2018

Comment comptez-vous défendre les contributions insurrectionnelles de votre loi, comme le fait que les entreprises SNCF, UTP, etc., et SNCF Aéro ne sont pas assés de 2009 publique 10000 du fait de la loi s'agit de la fin des règles sur les allocations de état de commerce relatives aux sociétés anonymes ? Surtout, ces sites sociaux peuvent être modifiés à tout moment sur simple vote de 75% de leur conseil d'administration.

Nous n'avons pas plus fait dans la liste des questions soulevées par votre loi, elles sont légions et nous pourrions y passer la journée.

Nous remercions sur le vote d'avoir été à l'Assemblée nationale, interdite par un député qui émettait notamment les conditions de cette grève historique et les difficultés qu'elle représente pour les cheminots et leurs familles, le cadre vous montrant tout à fait juridique, pour ne pas être négligés.

Mais, les salariés ferroviaires achetés les bases sociales. La grève dure sur la couleur du pantalon, la longueur de la corde, le fait de se lever à l'aube, de s'asseoir au passage sur la Constitution qui réécrit d'un service public national en un monopole de fait doit devenir la propriété de la collectivité.

Soyez tranquille Mme la Ministre, vous allez encore pouvoir rire un peu. Car cette grève historique, la plus longue de ces trente dernières années, va durer deux semaines plus que la plus longue de l'histoire de la SNCF. Pour notre part, nous avons de la mémoire et nous nous souvenons du CPE.

Nous nous prononçons d'ores et déjà pour la réussite massive de la grève interprofessionnelle du 28 juin.

Nous nous prononçons également pour que la grève dure, dans l'unité, pendant les mois de juillet et août.

Nous nous prononçons pour qu'au-delà de cette lettre se prolonge et se renforce.

Nous comptons en vous réajuster nos revendications :

- Retour à une SNCF une, indivisible et sous monopole public d'Etat,
- Non à l'ouverture à la concurrence,
- Non à toute filialisation,
- Maintien du Statut,
- Et comme le réclame l'ensemble des cheminots depuis deux mois et demi : retrait pur et simple du nouveau pacte ferroviaire.

FO
Fédération FO Cheminots - 66, rue Stephenson 75018 PARIS
① federation@fo-cheminots.fr ☎ 01 55 20 94 00

FO Cheminots
NON AU PACTE FERROVIAIRE :

L'UNITÉ, LA VRAIE, PLUS QUE JAMAIS NÉCESSAIRE !

Il nous semble important de tirer les premiers enseignements de cette grève.

Celle-ci n'est pas terminée, deux nouvelles périodes de 48h sont prévues d'ici le 28 juin. Mais les déclarations de uns et des autres amènent à juste raison beaucoup d'interrogations chez les cheminots.

La situation est la suivante : alors que les cheminots se sont fortement mobilisés avec aujourd'hui une septième période de grève soit au minimum 24 jours. Pour autant nous faisons le constat que le Gouvernement passe en force une loi inique qui casse l'entreprise historique de service public SNCF. Les cheminots ont fait grève sur le RETRAIT du pacte ferroviaire et donc contre cette loi. Ils n'ont pas fait grève pour peser sur une éventuelle convention collective de haut niveau ! Dire cela serait faire injure à tous ceux qui se sont mobilisés pour dire NON à cette contre-réforme.

Depuis le début, la Fédération FO Cheminots était plus que réservée sur la tactique décidée par l'intersyndicale (CGT/UNSA/SUD/CFDT) de grève perle dite du 2 sur 5. Pour FO Cheminots l'importance de l'attaque portée par ce Gouvernement devait et doit encore être la riposte la plus unitaire possible et sur des revendications claires.

Le calendrier de la grève perle arrive à son terme le 28, l'interfédérale a explosé entre ceux qui depuis le début, et ce n'est une surprise pour personne, cherchent une porte de sortie et d'autres qui restent sur le retrait du pacte ferroviaire. C'est donc bien l'abrogation de la loi qu'il faut revendiquer.

Encore une fois dire : « on suspend la grève afin de garder des canotches pour négocier une CCN de haut niveau » est une tromperie sans nom ! Une CCN ne remplacera jamais le Statut ! Le patronat (UTP) et le Gouvernement l'ont très bien compris et l'ont déjà rappelé lors de la réunion au ministère. C'est donc bien la revendication du début qui reste légitime, pas touche au Statut !

Nous nous félicitons que notre Confédération ait fait sienne la revendication portée par la fédération FO des cheminots à savoir : ABROGATION DE LA LOI PACTE FERROVIAIRE ! C'est un encouragement à ne pas baisser les bras, à ne pas lâcher la proie pour l'ombre, à ne pas brader le Statut pour une CCN !

FO
Fédération FO Cheminots - 66, rue Stephenson 75018 PARIS
① federation@fo-cheminots.fr ☎ 01 55 20 94 00

POUR FO CHEMINOTS :
UNITÉ, LA VRAIE
POUR GAGNER !



20 juin 2018



CET ÉTÉ LA GRÈVE CONTINUE !
ABROGATION DE LA LOI
PACTE FERROVIAIRE !

